



YVOIRE



YVOIRE

The ARTIST

#128

QUOI DE NEUF?

MAGAZINE MUNICIPAL • PRINTEMPS 2022

YVOIRE, *The* ARTIST

Quoi de neuf #128 | Printemps 2022

INSTANT[ANNÉE]	4
BRÈVES DE CONSEIL Les budgets	6
RETOUR SUR...	10
ACTUALITÉS	17
PORTRAIT Patrick Mathieu	20
DOSSIER <i>Les artistes peintres du Sorbier</i> André Buisson Alain Guichardot Luc Thorens	21
ASSOCIATIONS	28
ENVIRONNEMENT	32
INFOS PRATIQUES	35
RECETTES	36
ÉTAT CIVIL	37
AGENDA	38
NUMÉROS UTILES	39

Directeur de la publication
Jean-François KUNG
Commission communication
Valérie BAUD-LAVIGNE,
Maude PEREIRA,
Erick MAGLI,
Jérôme PERRIN

Création
Julie DELASSUS
Impression
REPROLEMAN
à Thonon les Bains
Couverture
Djangologie
(Yvoire Jazz Festival
2018)

Photographies
©André Buisson,
©Alain Guichardot,
©Luc Thorens,
©Monica DALMAS-
SO_Hemis.fr
©Thonon Agglo
*Imprimé
sur papier certifié*

L'édito du maire



Le maire pour l'inauguration de la photo d'Yvoire sur les grilles du Jardin du Luxembourg au Sénat avec Alain Di Stefano, président des Plus Beaux Villages de France, Gérard Larcher, président du Sénat, et Martin Malvy, président de Sites et Cités Remarquables.

Chères habitantes, chers habitants,

Avec optimisme, cette fin d'année, nous avons décidé avec le conseil municipal de maintenir les vœux le 12 décembre 2021. Nous avons eu beaucoup de chance : tout s'est bien passé, entre deux vagues sanitaires ! Heureux d'avoir pu nous rencontrer et passer un bon moment de convivialité entre habitants d'Yvoire, prémices de l'après-Covid 2019 : nous en avions tant besoin ! On a réservé aux enfants la balade en bateau, le défilé aux champions accompagnant le Père Noël sur sa charrette tractée par deux beaux chevaux de trait... À tous, en début de soirée, la tartiflette, les rissoles et le vin chaud sur fond de jazz ! La soirée s'est terminée par un superbe feu d'artifice au vieux port, que l'on pourrait appeler « privé », et pour le bonheur de tous les Yvoiriennes et Yvoiriens !

J'espère qu'à l'avenir un rythme normal de rencontres va s'installer durablement. Pour l'été, nous avons programmé diverses manifestations: musiques, expositions, feu d'artifice, parade vénitienne, courses de natation, fête du Sauvetage, etc... Cette période de deux ans de passage à vide n'a pas empêché la continuation de nos projets, qui verront le jour durant la dernière partie de notre mandat. Nous avons travaillé à la communication avec nos habitants, un site internet de plus en plus nourri, avec entre autres la mise en place d'une newsletter vous informant sur tous les sujets concernant la commune. Vous pouvez vous y abonner en vous connectant sur le site internet de la commune www.yvoire.fr.

Durant cette période spéciale, nous avons tout de même travaillé à introduire Yvoire dans des lieux magiques de l'État : au ministère de la Culture, salon des Maréchaux, remise du Premier Prix

national pour les aménagements des abords de bourg, catégorie moins de 2000 habitants, remis par Roselyne Bachelot en personne, ministre de la Culture.

Yvoire est exposé depuis le 15 mars au jardin du Luxembourg à Paris, derrière le Sénat, par une photo sélectionnée sur le plan national et dans le cadre des Plus beaux villages de France. Onze villages ont été retenus, dont le nôtre.

Un éloquent courrier m'a été adressé de la part du Conseil national des villes et villages fleuris pour notre label 4 fleurs, signé par Thibaut Beauté, son président. Mais son message concerne surtout nos habitants, nos services et notre conseil municipal.

Nous poursuivons les aménagements : cette année verra l'apport volontaire des déchets dans notre commune. Quatre points ont été sélectionnés avec l'Agglomération, pour répondre aux attentes de nos habitants et selon deux critères : proximité et nombre d'habitants. Vous retrouverez toutes les informations dans cette nouvelle édition du Quoi de Neuf. J'espère que l'avenir nous réservera du bon temps et que ces deux années resteront définitivement derrière nous.

Notre commune a une pensée très forte pour le peuple ukrainien. Nous le soutenons.

Chers habitantes et habitants,
je reste toujours à votre disposition et à votre service.

Amitiés à toutes et tous
Le maire,
Jean-François Kung



« Écrin entre tradition et modernité, la cité médiévale d'Yvoire, fortifiée par Amédée V, comte de Savoie, au XIVe siècle, veille, telle une sentinelle sur le Léman »

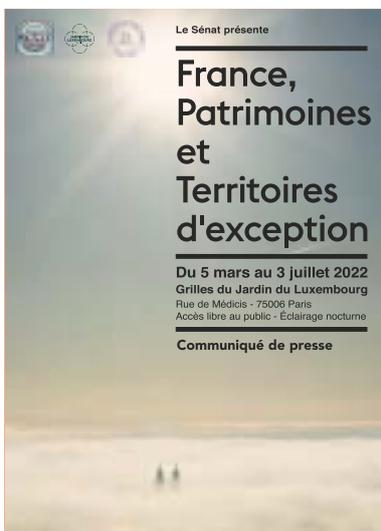


C'est le titre proposé à cette photo du port des pêcheurs, prise par drone par l'artiste photographe Monica Dalmasso, retenue par le comité de pilotage « France, Patrimoines & Territoires d'exception » pour être exposée au Jardin du Luxembourg à Paris du 5 mars au 3 juillet 2022.

La bannière « France, Patrimoine & Territoires d'exception » regroupe 7 réseaux dont « Les Plus Beaux Villages de France ».

Cette opération offre une visibilité inédite, amplifiée par une campagne de communication multicanale : presse, réseaux sociaux, web, etc... Des projets sont également à l'étude pour étendre l'évènement tels que la diffusion à l'international ou par les compagnies de transport ainsi que l'organisation de rencontres sur les enjeux du tourisme patrimonial français.

Ce projet permet de montrer la diversité et la richesse des patrimoines de France à travers 82 photographies... dont la nôtre!





Octobre

TARIFS DES NUITÉES DU PORT 2022

Dès le 01/04/22, lorsqu'un plaisancier-visiteur s'est amarré et s'est acquitté de 4 redevances « nuitées » durant une période inférieure à 2 ans, la 5^{ème} « nuitée » est gratuite.

STATIONNEMENT PARKINGS

GRATUITÉ HIVERNALE EXCEPTIONNELLE
Le conseil s'est montré favorable à la proposition du maire de rendre les parkings gratuits sur toute la commune pour la période du 20/12/21 au 28/01/22.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Une commission est créée pour décider des modalités d'utilisation de la maison des associations ; elle est présidée par Ghislaine Willemin, adjointe au maire, et est composée de Georges Collomb, Maude Pereira, Dominique Thiollay, Erick Magli, et Evelyne Jacquier-Treboux.

THONON AGGLOMÉRATION

POINT D'APPORTS VOLONTAIRES DES ORDURES MENAGERES

Les points d'apports choisis sont :

- Près des locaux des services techniques (extension de la zone existante)
- Zone sportive « Les Chenallets »
- Arrêt de bus aux Mottes
- Parking chemin de la ruaz

Les conteneurs seront semis enterrés. L'agglomération prend à sa charge la fourniture, l'installation et les aménagements sur le pourtour (enrobé).

RÉINTRODUCTION DU PYGARGUE À QUEUE BLANCHE SUR LE BASSIN LÉMANIQUE

La commune souhaite s'impliquer dans la restauration de sa biodiversité patrimoniale, faire un véritable programme éducatif pour les jeunes, contribuer au développement du tourisme nature de sa région et mettre en place une expérience scientifique de niveau international. L'association « Les Aigles du Léman conservation » a été créée à cet effet. Basée à Sciez, elle a pour objectif de participer à la sensibilisation du grand public sur la nécessaire restauration de la biodiversité sur le bassin lémanique à travers le programme de réintroduction du pygargue. Elle soutient et finance le programme et contribue à l'éducation des scolaires par des animations. Sur la proposition de Paul Jacquier-Durand, la commune soutient le programme de réintroduction du Pygargue et décide de financer une balise par le biais d'une subvention de 2 000 € à l'association.

ACQUISITION DES PARCELLES DE TERRAIN CADASTRÉES SECTION A N° 139 & 884 AU LIEU-DIT LES COMBES

La commune a l'opportunité d'acquies ces deux parcelles de terrain d'une contenance de 2 216 m² et 2 204m² ; Considérant que l'acquisition des terrains susvisés est proposée à la commune à un prix 5 000€ chacun et que ces terrains sont inscrits au PLUi, approuvé le 25 février 2020, en zone Ne (*construction ou installation nécessaire à des services publics ou à des activités économiques*), le conseil autorise Monsieur le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à leurs acquisitions.

COMMISSIONS THÉMATIQUES

En parallèle des commissions thématiques créées par Thonon Agglomération pour préparer, étudier et instruire les décisions soumises au conseil communautaire, la commune a procédé aux désignations de ses représentants :

Jean-François Kung

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Aline Duret

AMÉNAGEMENT TERRITOIRE ET MOBILITÉS

Sylvia Mouchet

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Paul Jacquier-Durand

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Valérie Baud-Lavigne

SERVICES OPÉRATIONNELS

Erick Magli

SYNERGIE INSTITUTIONNELLE

Décembre

SUBVENTIONS ANNUELLES 2021 AUX ASSOCIATIONS

Il est décidé d'accorder les subventions de fonctionnement à 17 associations pour un montant total de 8 636€ ; et à 2 associations pour un montant de 7 000€ sur le budget du port de plaisance. Les associations locales ne bénéficiant pas de subventions directes sont soutenues par la commune qui met à leur disposition, et tout au long de l'année, ses bâtiments et autres équipements publics.

ADHÉSION AU CAUE

Considérant l'intérêt de valoriser l'architecture des bâtiments de la commune, son projet de rénovation du bâtiment de la mairie, et les possibilités de conseils personnalisés et d'accompagnement que propose le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Savoie (C.A.U.E.) à ses adhérents, le conseil décide de renouveler l'adhésion au C.A.U.E de Haute-Savoie pour 2022 pour un montant de 168€.

BÂTIMENTS COMMUNAUX LE MUSÉE

La visite de sécurité a eu lieu le 07/12/21 et la commune dispose maintenant d'un autre bâtiment communal dit « Maison des Associations ». Le conseil décide de mettre à disposition la salle du « Musée » aux utilisateurs qui en feraient la demande pour l'exercice d'activités culturelles, éducatives, et pour la tenue de réunions et de conférences à compter du 01/01/22 (*pas de restauration possible sur place*). Elle décide en outre de ne pas louer cette dite salle durant les Fêtes de fin d'année et de limiter le nombre de participants à 60. Enfin, elle fixe le montant de la location à 100€ quelle que soit la durée, dans la limite de 72h consécutives, hormis pour les associations locales pour lesquelles la salle est mise à disposition gracieusement.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Elle peut être mise à la disposition des habitants d'Yvoire ainsi que des Associations d'Yvoire qui en feraient la demande pour l'exercice d'activités culturelles, éducatives, sportives et de loisirs ainsi que pour la tenue de réunions et de conférences. L'utilisation prioritaire doit d'abord être envisagée pour les besoins des associations communales et les activités municipales d'intérêt général. (*détail en page 29*)

ABONNEMENT LIÉ A LA PLAQUE D'IMMATRICULATION

Il est décidé de réglementer les abonnements parking afin que chaque abonnement soit lié à un seul véhicule et donc une seule plaque d'immatriculation. Une carte d'abonné est remise à toute personne qui en fait la demande. Elle est personnelle et intransmissible. Elle ne garantit pas le droit à une place réservée. En cas de perte ou de vol, une nouvelle carte d'abonné peut être remise à la personne qui en fait la demande contre paiement.

MISE A DISPOSITION DE TICKETS DE PARKING POUR LES INVITÉS DES HABITANTS DU VILLAGE INTRAMUROS

Afin de pouvoir recevoir leurs invités sans que ces derniers n'aient à payer le stationnement en période d'ouverture des parkings, il est décidé de mettre à disposition gracieusement des tickets de parking aux habitants du village intramuros. Ces tickets seront délivrés sur demande auprès des services de la mairie et inscrits dans un registre.

PARKING DES MOLLARDS - FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT (FPS) ET RENOUELEMENT DE LA CONVENTION ANTAI POUR SA GESTION

Le conseil approuve le barème tarifaire des droits de stationnement perçus au moyen d'horodateurs pour application à dater du 01/01/22 et dans la continuité des années précédentes, sur le parc de stationnement ouvert des Mollards. Il fixe en adéquation avec le barème tarifaire adopté le montant maximal du forfait de post-stationnement à 25€ et approuve les termes de la convention subséquente à passer avec ANTAI. Il est rappelé que les 20 premières minutes sont gratuites.

SIVU - ACQUISITION D'UN TERRAIN POUR LA CRÉATION D'UN PARKING

Le SIVU envisage de faire appel à un assistant maître d'ouvrage qui sera en mesure de chiffrer et agencer toutes les options en vue de la création d'un parking pour assurer l'accueil et la sécurité des enfants à l'école. Le conseil prend acte de la présentation du projet et autorise Monsieur le maire à prendre et réaliser toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) DE LA COMMUNAUTÉ THONON AGGLOMÉRATION

Les compétences de gestion des eaux pluviales urbaines et de la défense extérieure contre l'incendie ont été transférées à Thonon Agglomération depuis le 01/01/20 ; aussi, les membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T) se sont réunis le 12/10/21 pour établir leur rapport sur le coût des charges transférées concernant les eaux pluviales urbaines et la défense extérieure contre l'incendie ; au vu de ce rapport, les charges transférées applicables à notre commune sont de 28 556€, soit 5 735€ pour la défense extérieure contre l'incendie et 22 821€ pour la gestion des eaux pluviales.

CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE parcelle B1384

Dans le cadre de la vente de terrain communal constructible sis « La Motte Ouest – Les Choulets Ouest » à la SAS PEGASUS développement, le conseil confirme la création d'une servitude de passage à tous usages sur la parcelle B1384 au profit des parcelles B 1385 1387 1389 1391 et 1393, restant la propriété de la commune selon conditions.

Février

LE CONSEIL DONNE UN AVIS FAVORABLE À :

M. Anthony Tissot pour l'exercice d'une activité de location de bateau avec ou sans capitaine, parcelle d'une superficie de 20 m².

M. Tom Vieille pour l'exercice d'une activité de wakeboard, wakesurf, wakefoil, ski nautique et balade, parcelle d'une superficie de 20 m².

Madame Carine Gorbattof pour l'exercice d'une activité de location de bateau avec ou sans capitaine, parcelle d'une superficie de 30 m².

Les tarifs seront révisés annuellement. S'agissant d'un avis d'appel public à candidatures, les candidats pourront surenchérir à la redevance de base. La recette afférente sera constatée au budget annexe « Port de plaisance » assujetti à TVA.

PROJET CONTRAT RELANCE LOGEMENT

Le conseil valide le projet de contrat de relance-logement que le gouvernement a mis en place pour la 2^e année consécutive. Il s'agit d'une aide de soutien et de relance à la production de logements neufs, en ciblant, sur les territoires les plus tendus, des projets économes en foncier.

ARRÊT DU PROJET DE RLPI THONON AGGLOMÉRATION

Avis favorable au projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal arrêté par délibération du Conseil Communautaire du 30/11/2021.

CONVENTION PARTENARIAT - L.I.E.N.

La commune s'engage à faire appel à l'association Léman Initiative Emploi Nature, association d'insertion sociale et professionnelle locale à but non lucratif participant au développement du territoire, pour 2022, pour des travaux à minima pour un montant de dépenses fixé à 8 000€ et un maxima fixé à 15 000€.

VENTE DÉLAISSÉ PROPRIÉTÉ BONNEFOIX OLIVIER - QUAI LEOPOLD THORENS

Il est proposé de vendre à Monsieur Bonnefoix, pour un montant de 1 000€, la parcelle cadastrée A1104p d'une superficie de 7 m², située en zone UDL, en vue de régulariser une situation existante ; le mur de clôture implanté par les propriétaires précédents empiétait sur le domaine de la commune.

🔗 Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.yvoire.fr

Abonnez-vous à la newsletter ! Vous recevrez les dernières informations.

Pour nos habitants qui ne disposent pas d'accès à Internet, les comptes-rendus des conseils municipaux sont affichés en mairie et peuvent vous être envoyé par courrier sur simple demande **04 50 72 80 36**.

Mars

MOTION DE SOUTIEN SERVICES PSYCHIATRIE DE THONON

La prise en charge des malades dans le domaine de la psychiatrie sur le Chablais s'est fortement dégradée depuis de nombreuses années ; une insulte à l'engagement dont font preuve l'ensemble des soignants depuis le début de la crise sanitaire. Le conseil souhaite demander à l'Agence Régionale de Santé et à l'Etablissement Public de Santé Mentale de Haute-Savoie de mettre en œuvre tous les moyens à leur disposition notamment financiers et humains pour maintenir à minima la présence des deux unités d'hospitalisation complètes de psychiatrie sur le territoire du Chablais.

MOTION DE DEMANDE MAINTIEN DU SERVICE BLANCHISSERIE HÔPITAL DE THONON

En prenant la décision de fermer la blanchisserie de l'hôpital de THONON, la direction de l'établissement de l'Agence Régionale de Santé méconnaît les préconisations du Conseil de surveillance et prend une décision qui impacte le tissu économique local et le budget de l'hôpital. Le conseil demande à la direction des Hôpitaux du Léman et à l'Agence Régionale de Santé de revoir les autres pistes envisagées dans l'objectif de soutenir l'emploi local et de favoriser une activité durable et soutenable pour le territoire en concertation avec les élus locaux. Monsieur le Maire est chargé de transmettre la présente motion au Directeur des hôpitaux du Léman, au Directeur de l'Agence régionale de Santé, au Préfet du Département, au Préfet de Région, et aux Ministres concernés ainsi qu'aux Parlementaires de notre territoire.

MODIFICATION DU PLU BAS-CHABLAIS CONSULTATION

Monsieur le Président de Thonon Agglomération a prescrit la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Bas-Chablais et le conseil émet un avis favorable au projet assorti de recommandations (consultable sur Yvoire.fr)

VENTE D'UN TERRAIN - LES MÉRIVES

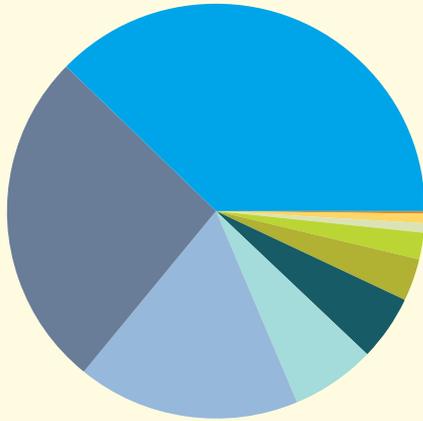
Le conseil a approuvé la vente à Monsieur et Madame Gaël DIDELON d'un terrain sis au lieu-dit « Les Mérives » issu des parcelles cadastrées Section B n° 814 et 1362. Cette parcelle est classée en zone N du PLUi et est d'une superficie d'environ 185 m².

ADOPTION DU **BUDGET PRINCIPAL 2022**

Le conseil municipal s'est réuni le 4 avril. À l'ordre du jour, l'adoption des budgets présentés ci-dessous.

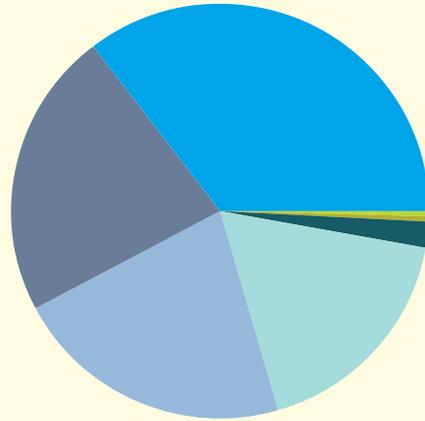
Section de fonctionnement | 2 464 554,94€

Dépenses de fonctionnement



012 Charges de personnel	727 350,00€
65 Autres charges de gestion courante	508 402,00€
61 Services extérieurs	332 500,00€
60 Achats (eau, énergie...)	126 000,00€
62 Autres services extérieurs	98 015,00€
66 Charges financières	63 580,30€
022 Imprévus	40 000,00€
63 Impôts & taxes	14 200,00€
014 Atténuation de produits	14 000,00€
67 Charges exceptionnelles	4 000,00€

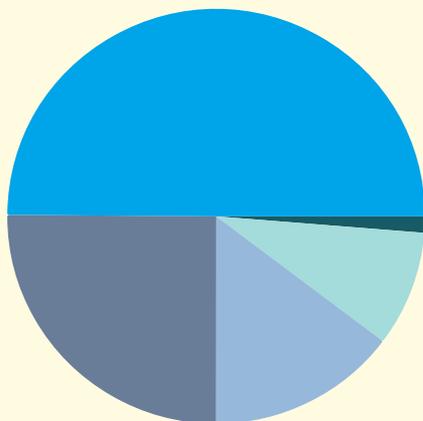
Recettes de fonctionnement



73 Impôts & taxes	872 089,00€
002 Excédent	551 740,94€
70 Produits ventes du domaine public	535 000,00€
74 Dotations	435 711,00€
70 Produits de gestion courante	50 014,00€
6419 Remboursement/rémunération personnel	10 000,00€
77 Produits exceptionnels	10 000,00€

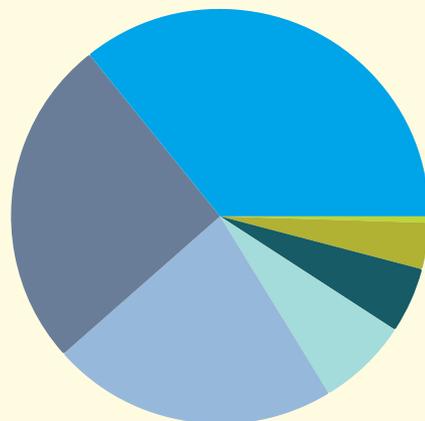
Section d'investissement | 1 966 595,45€

Dépenses d'investissement

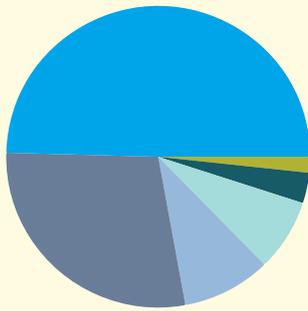


23 Immobilisations, constructions, installations	981 085,71€
21 Immobilisations corporelles	493 630,74€
16 Capital emprunt	289 628,00€
20 Immobilisations incorporelles	177 251,00€
10 Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00€

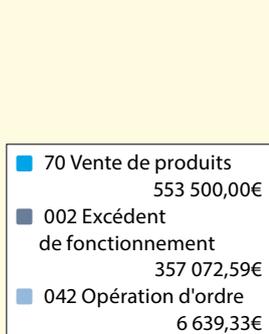
Recettes d'investissement



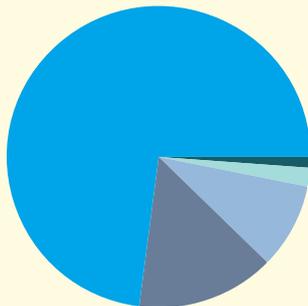
001 Excédent d'investissement	513 952,73€
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	370 628,85€
10 Dotations fonds divers	318 817,00€
16 Emprunt	101 611,25€
13 Subventions	73 377,98€
204 Subventions d'équipement	52 000,00€
040 Opération d'ordre	7 077,39€

Budget **port de plaisance**Section de **fonctionnement** | **917 211,92€****Dépenses** de fonctionnement

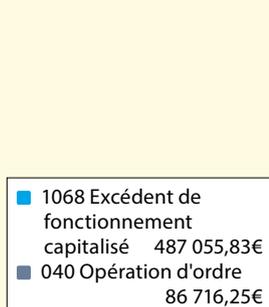
67 Charges exceptionnelles	454 640,00€
011 Charges générales (eau, énergie)	259 555,67€
68 Amortissements	86 716,25€
012 Charges de personnel	70 700,00€
65 Charges de gestion courante	30 000,00€
66 Charges financières (intérêts)	15 600,00€

Recettes de fonctionnement

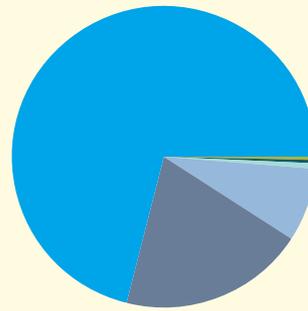
70 Vente de produits	553 500,00€
002 Excédent de fonctionnement	357 072,59€
042 Opération d'ordre	6 639,33€

Section d'**investissement** | **573 772,08€****Dépenses** d'investissement

21 Immobilisations corporelles	418 521,77€
16 Remboursement capital emprunt	84 500,00€
23 Immobilisations en cours	52 594,64€
001 Déficit	11 516,34€
040 Opération d'ordre	6 639,33€

Recettes d'investissement

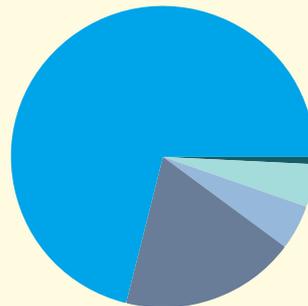
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	487 055,83€
040 Opération d'ordre	86 716,25€

Budget **parcs de stationnement**Section de **fonctionnement** | **735 797,21€****Dépenses** de fonctionnement

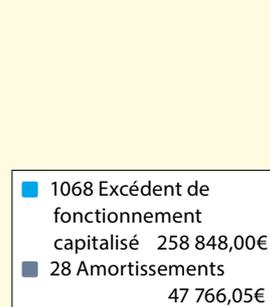
011 Charges générales (eau, énergie)	430 600,00€
012 Charges de personnel	120 000,00€
68 Amortissements	47 766,05€
65 Charges de gestion courante	3 500,00€
67 Charges exceptionnelles	2 150,00€
66 Charges financières (intérêts)	2 057,29€

Recettes de fonctionnement

706 Recettes entrées parkings	500 000,00€
002 Excédent de fonctionnement	273 797,21€

Section d'**investissement** | **436 337,92€****Dépenses** d'investissement

21 Immobilisations corporelles	310 148,64€
23 Immobilisations en cours	81 777,56€
16 Remboursement capital emprunt	21 000,00€
20 Immobilisations incorporelles	20 000,00€
001 Déficit	3 411,72€

Recettes d'investissement

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	258 848,00€
28 Amortissements	47 766,05€

Renouvellement du label 4 fleurs

Le courrier du Conseil National des Villes et Villages Fleuris, reçu le 15 février, confirme notre label « 4 fleurs ».

Nous n'en doutions plus mais cette confirmation officielle détaille le ressenti du jury, venu visiter le village en juin dernier.

« Yvoire dispose d'un patrimoine végétal tout à fait intéressant, la gestion différenciée est bien appliquée selon les espaces. La trame arborée est variée. La palette arbustive, permettant notamment de végétaliser les platebandes d'accompagnement de voirie, est idéalement développée. Le fleurissement est de belle facture sur l'ensemble de la commune, particulièrement rue de Feycler où vivaces et espèces indigènes accompagnent le passant. Des actions en faveur de la biodiversité et des ressources naturelles sont initiées afin de préserver l'environnement : zéro-phyto, plan de désherbage communal, broyage, paillage, véhicules et matériels électriques, arrosage automatique, rucher pédagogique, etc.

L'espace public est maîtrisé avec un patrimoine bâti et des paysages parfaitement mis en valeur ; le jury a été séduit par les récents aménagements créés.

Le parc de stationnement du Pré-Ponce est idéalement aménagé avec la création d'une noue paysagère.

Les rues de Feycler et des Terroz sont requalifiées, apaisant ainsi les circulations.

La nouvelle place de la mairie accorde une place importante au végétal, aux mobilités douces et à l'organisation de manifestations aux portes de la cité.

Vous disposez par ailleurs d'infrastructures municipales de qualité, à commencer par la Maison des Associations récemment construite. Toutes ces actions profitent aussi bien aux habitants qu'aux visiteurs [...].

Le jury national suivra avec attention la réalisation des projets à venir.

Lors de son prochain passage, il serait intéressant de découvrir les quartiers d'habitation ».





22
-
11
-
21

Cérémonie militaire

Place de la mairie

Aline Duret a accueilli sur la nouvelle place de la mairie d'Yvoire la brigade de Gendarmerie départementale de Thonon-les-Bains pour célébrer la prise de commandement du chef d'escadron Michaël Griot.

Plus de 150 invités ont assisté à l'évènement, supervisé par le colonel Benoît Tonnany, commandant du groupement de Gendarmerie de Haute-Savoie. Parmi eux, Monsieur le sous-préfet Richard Daniel Boisson, Madame la sénatrice Sylviane Noël, le procureur de la République Bruno Badré, plusieurs élus des communes environnantes ainsi que les membres des autorités et anciens actifs. Le maire était représenté par trois de ses adjoints : Aline Duret, Ghislaine Willemin et Georges Collomb. Madame Dominique Thiollay s'est chargée de l'organisation générale de la matinée.

Réquisitionnés, les locaux de la mairie ont par ailleurs servi à entreposer les armes présentées lors de la cérémonie.

Cette célébration militaire a également permis de mettre en avant les différents corps de métier de la Gendarmerie, comme la brigade cynophile, les gendarmes motorisés, les portes-drapeaux et la brigade fluviale.

Malgré la bise du mois de novembre, l'évènement s'est très bien déroulé. Au port de plaisance, abrité sous les chapiteaux montés par nos services techniques, un moment de convivialité a terminé la cérémonie autour d'un verre.

*Nous souhaitons la bienvenue
au commandant Griot,
en poste depuis le mois de juillet.*

*La commune d' Yvoire
est honorée d'avoir reçu
une telle délégation
au cœur du village.*



25
-
11
-
21

Remise du prix du concours national

Reconquête des entrées de ville, de bourg, de territoire et de leurs franges

Paris, salon des Maréchaux



🔍 Dans la catégorie des villes de plus de 2 000 habitants, 3 communes ont reçu un prix :

- **Louhans-Chateaufort** (Saône & Loire)
Réaménagement de la place de la libération
- **Nantes** (Loire Atlantique)
Aménagement des espaces publics de la gare
- **Niort** (Deux Sèvres)
Parc urbain de la Sèvre niortaise.

Animée par Denis Granjean, expert pour Sites et cités remarquables de France, l'ouverture de la cérémonie s'est faite par le directeur général des Patrimoines de l'Architecture, Jean-François Hébert. La commune d'Yvoire s'est vu la première à présenter son projet devant l'assemblée composée notamment de Martin Malvy, ancien ministre, président de Sites et cités remarquables de France, Rollon Mouchel-Blaisot du ministère de la cohésion du territoire, François Adam, ministère de Transition écologique, Christophe Blanchard-Dignac, président délégué de Patrimoine Environnement. En un temps record, 7 minutes, il a fallu exposer à ce public expérimenté les réalisations et les objectifs de la démarche menée par Yvoire « Requalification de l'espace public aux portes de la cité médiévale ». C'est avec une grande clarté que Monsieur le maire a su convaincre par la présentation des dernières quatre années de réalisations menées sur la place de la mairie, le port de plaisance, les parkings, la maison Lauper... Enfin, Madame la ministre, Roselyne Bachelot-Narquin, a pris part à la cérémonie et décerné les prix respectifs. Elle a salué la diversité et la qualité du dossier d'Yvoire et les efforts consacrés à repousser habilement les voitures vers des espaces devenus havre de paix (parking Pré-Ponce - palmarès départemental des Paysages de Haute-Savoie pour l'aménagement du parc). Elle a au préalable rappelé tout l'enjeu de mettre en lumière ces opérations par l'intermédiaire de ce type de concours. Elle souhaite faire connaître et valoriser des démarches engagées en faveur d'espaces de qualité dans les entrées de ville.

Ci-contre, le discours de Madame la ministre



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse de clôturer avec vous cette cérémonie de remise des prix de la 16^e édition du Concours national des entrées de ville, bourg et territoire et de leurs franges par terre, fer et eau, organisé par l'association Sites et Cités remarquables de France et la Fédération Patrimoine-Environnement.

Ces deux organismes sont des partenaires importants de notre ministère, tant pour nos politiques de protection et de valorisation du patrimoine, que pour nos actions de promotion d'une architecture et d'un urbanisme au service de la qualité de vie de nos concitoyens.[...] Ce concours concerne un sujet très important, et trop longtemps négligé. Les entrées de ville sont un peu le maillon faible de l'urbanisme dans notre pays. Elles sont trop souvent le lieu d'une sorte d'étalement un peu désordonné, qui n'est ni très esthétique, ni très écologique. Cela est paradoxal, car, comme l'aurait relevé Monsieur de la Palice, c'est par les entrées de ville qu'on entre dans une ville. Elles sont le premier visage présenté au visiteur.

En faisant connaître et en valorisant les aménagements les plus réussis, notre objectif est de faire progresser dans l'ensemble de notre pays la qualité de conception de ces zones de transition. Premiers espaces avec lesquels les habitants et les touristes entrent en contact, avant d'atteindre les centres urbains, ils jouent un rôle déterminant dans leur appréciation de la ville dans son ensemble. Ils doivent donc être l'objet de toutes les attentions. Notre soutien à ce prix, conjointement avec le Ministère de la Transition écologique, s'inscrit dans le cadre plus large de notre politique d'accompagnement des collectivités locales, au travers d'autres programmes interministériels et partenariaux, comme « Action cœur de ville » et « Petites Villes de demain ». Le patrimoine et l'architecture, témoins de la riche histoire de nos territoires, constituent un levier majeur de leur développement économique, social et culturel.

Les quatre initiatives distinguées par le jury sont tout à fait exemplaires et ne manqueront pas d'inspirer d'autres élus.

Dans la catégorie des villes de moins de 2 000 habitants, la ville d'Yvoire est distinguée pour sa requalification de l'espace public aux portes de la cité médiévale. Les remparts, le château et le vieux centre datant du XIV^e siècle de cet ancien village de pêcheurs sont naturellement dotés du plus beau des écrans – les eaux du Lac Léman. Ce site exceptionnel, qui attire nombre de touristes, a pourtant longtemps pâti d'une entrée minérale et sans âme, exclusivement conçue pour permettre au maximum de voitures de se garer.

Aujourd'hui, il est devenu, pour les visiteurs comme pour les habitants, un véritable havre de paix, dans lequel la végétation a repris ses droits. [...] L'innovation architecturale et paysagère, à chaque fois, permet de dégager plus de place pour la nature, de valoriser le patrimoine et d'offrir aux habitants un meilleur cadre de vie. La page de l'époque où la voiture régnait en maître sur l'urbanisme est résolument tournée.

Au-delà des projets primés, je tiens à saluer la grande qualité de l'ensemble des dossiers reçus, qui témoignent d'une prise de conscience collective. Il est indispensable de mieux intégrer les entrées de villes au tissu urbain, de rechercher l'harmonie, l'équilibre entre nécessités d'usage et qualité de vie des habitants.

Pour les projets architecturaux et urbains, notamment en abord de monuments historiques et dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, les architectes des Bâtiments de France, au sein des unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP), contribuent depuis des décennies, par leurs conseils et leurs avis, à améliorer la qualité des projets de réhabilitation, de construction, et d'aménagement urbain, auprès des collectivités et des porteurs de projet publics et privés. Au-delà des avis rendus sur les projets architecturaux dans le cadre des autorisations d'urbanisme, les architectes des Bâtiments de France ont le souci du conseil, dès l'origine et tout au long du projet. Leur mission première est de se montrer forces de propositions et de solutions : pas seulement gardiens d'une orthodoxie patrimoniale.

L'ensemble de ces acteurs, liés au Ministère de la Culture, forment un tissu particulièrement précieux pour porter avec force les enjeux de la qualité de l'architecture et de l'aménagement dans toutes les collectivités, au service de la qualité de vie de nos concitoyens.

Vous pouvez compter sur ma détermination et celle de mes équipes pour poursuivre cette dynamique, en lien avec les élus des collectivités territoriales, et au plus près des besoins de nos concitoyens.

La création architecturale illustre la capacité de l'art et de la culture à changer la vie de nos concitoyens pour le meilleur.

*Intervention de Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN,
Ministre de la Culture.*

27 - 11 - 21

Fem do chi

Self défense

À l'issue du stage de FEM DO CHI des 27 et 28 novembre dernier, organisé conjointement par l'association Espace Femmes de La Roche-sur-Foron et le CCAS d'Yvoire, à la maison des associations, les participantes, de tous âges et d'horizons différents, ont particulièrement apprécié cette session. Au-delà des techniques de défense physique, elles ont appris des astuces verbales et des postures renforçant notamment la confiance en soi. Des prochaines dates sont à l'étude pour le mois de juin.

Espace Femmes | 04 50 97 61 90 | www.espace-femmes.org

Louison Manzoni, à gauche, consultante socio-juridique pour l'association Espace femmes & Carole Brumann, animatrice diplômée Fem do chi, de l'association Viol Secours à Genève



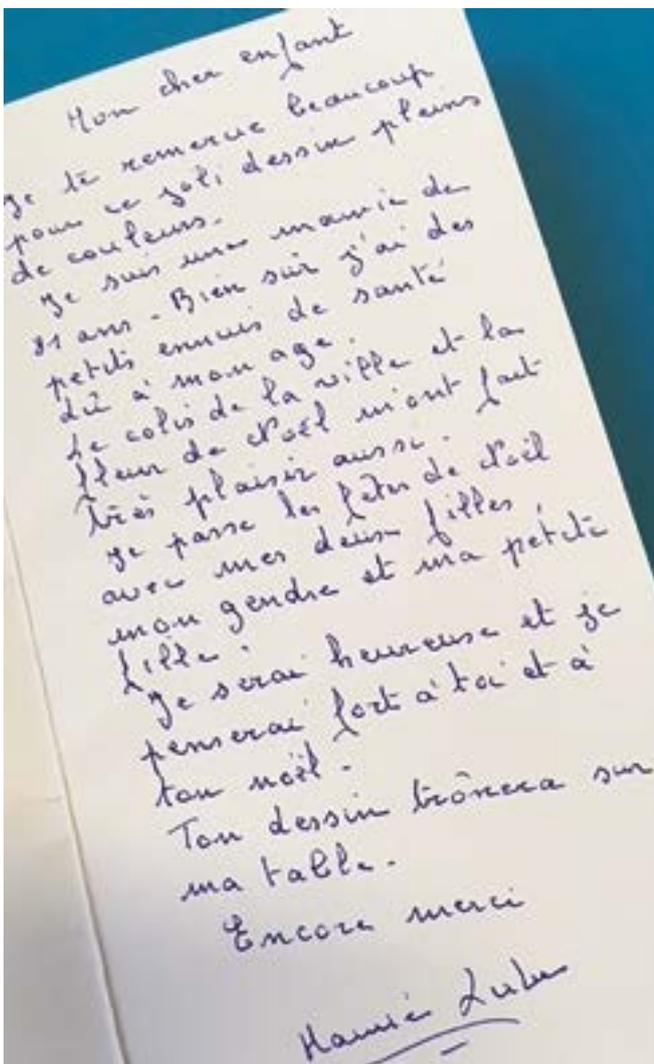
12 - 12 - 21

La journée des vœux du maire

Entre le port de plaisance et la place de la mairie



Par une fraîche journée ensoleillée, les Yvoiriennes et Yvoiriens ont participé à l'évènement organisé par le conseil municipal pour célébrer, en avant-première, les fêtes de fin d'année. En début d'après-midi, c'est sur Le Lavaux, bateau de la CGN, que les premiers moussaillons ont embarqué pour une mini croisière, au fil de l'eau, accompagnés par Jérôme Piccut, magicien. Trois départs se sont succédé, dans la joie et la bonne humeur de se retrouver, enfin ! Puis, le Papa Noël et son accordéoniste clown Auguste Crampon ont réuni les enfants avec les lampions pour remonter vers la place de la mairie, devancés par les deux magnifiques chevaux d'André Dietrich : les Comtois Opaline et Orage ! Monsieur le maire a ensuite pris la parole pour remercier la présence de ses collègues maires et la venue nombreuse des habitants, et enfin souhaiter les bons vœux pour la nouvelle année. Son discours a fait place aux festivités. Au menu : tartiflette géante et vin chaud pour réchauffer les cœurs, ambiancé par le trio « Soul Finger Revue ». La chanteuse Virginie Barone a largement séduit le public d'Yvoire. Le passe sanitaire était requis pour accéder à ces animations. Les pompiers ont également veillé à la sécurité de tous. À 20 heures, le feu d'artifice « privé » (dont les tirs avaient été annulés les deux derniers -14 juillet-) a clôturé l'évènement, ce qui a mis plein d'étoiles dans les yeux des enfants, venus nombreux !

13
12
21

Le panier des anciens

... des corbeilles bien garnies

L'opération a été supervisée par Sylvia Mouchet, responsable du CCAS d'Yvoire. Composées par l'entreprise La Mère Gaud à Ballaison, les corbeilles présentaient quelques-unes de ses productions (rillettes de canard, pâté, crème de foie gras), des produits issus du terroir (vin provenant de la cave de Crépy, chocolats de la Maison Zeller installée à Yvoire), ainsi que des biscuits aux épices (Menu Sasha, Yvoire). Les paniers, joliment et soigneusement emballés, étaient accompagnés d'une carte de vœux confectionnée par les enfants de l'école Excenevex-Yvoire, et d'un magnifique poinsettia rouge ou blanc (Fleurs et Plantes du Lac, à Anthy-sur-Léman). Ils ont ensuite été distribués par toute l'équipe du conseil municipal, partie en binôme à la rencontre des habitants septuagénaires de notre commune. Ce fut l'occasion d'un bon moment de convivialité autour de ce cadeau, très apprécié !

Les cartes de vœux des enfants du SIVU

Les enfants de l'école Excenevex-Yvoire ont confectionné des cartes de vœux pour les personnes âgées des 2 communes. C'est sur les temps périscolaires, encadrés par l'équipe du SIVU, que les enfants ont décoré les cartes. Cette activité a permis de renouer avec la tradition des vœux écrits, une nouveauté pour cette jeune génération 2.0, plus habituée à la rapidité des textos et des emails. La surprise a été fort appréciée par les aînés ; certain(e)s, ému(e)s par l'attention des enfants, ont répondu aux vœux par de jolies cartes et mots tout aussi touchants. Les réponses ont été affichées sur les murs de l'école durant tout le mois de janvier, afin que chaque enfant puisse en profiter. Au-travers de cette action, un début d'échange épistolaire est né entre 2 générations ; nous souhaitons le faire perdurer en initiant de nouvelles actions.

Le retour des enfants

As-tu aimé faire les cartes de vœux pour les papis et mamies?

Oui, c'était cool (Rose - 5ans)

Oui, c'était très très cool (Stella - 5ans)

Qu'est-ce qui t'a plu dans ce projet?

Cela leur fait du bonheur de recevoir des lettres d'enfants. (Camille - 9 ans)

Poème

Quand revient la douce nuit du réveillon du 25 décembre, de beaux souvenirs de mon enfance envahissent mon cœur.

Bonheur hier.

Je me revois dans les bras de grand-père.

Tendresse du passé:

La bienveillance de grand-mère:

Recevez ces bons vœux affectueux qui vous souhaitent la santé bonne et la vie heureuse.

05
-
02
-
22

Octobre rose

La Team des Cimes



Le Trophée Roses des Sables fêtait ses 20 ans cette année

Durant le mois d'Octobre Rose, l'équipage La Team des Cimes a participé au rallye raid féminin solidaire « Trophée Roses des Sables ». Il était composé d'Hélène Crauste, habitante du village et de Roselyne Brondex, sa coéquipière de Combloux. Elles ont amené du matériel à destination de l'association Enfants du Désert, une association française qui travaille dans le sud du Maroc pour améliorer l'accès à l'éducation des enfants de cette région isolée et désertique.

Presque 400 femmes sur la ligne de départ.

Muni d'un road-book et d'une boussole, les équipages doivent s'orienter dans le désert et rallier



l'arrivée en faisant le moins de kilomètre possible. Aucune notion de vitesse. Chacune peut donc s'arrêter pour s'entraider, et c'est même dans l'ambiance du rallye ! Les « Roses » ont ainsi pu emmener beaucoup de matériels dans ces espaces peu habités, aux portes du Sahara. Les participantes soutiennent également, via leur inscription, la Croix Rouge Française et l'association Ruban Rose. De nombreuses femmes ayant combattu un cancer du sein étaient à leur côté. Elles viennent ici retrouver de la force, apprendre à se dépasser et reprendre confiance en elles. Ce rallye permet à toutes ces femmes d'échanger, et porte un beau message de partage. Hélène et Roselyne ont décidé de porter les

couleurs de l'association « À Chacun son Everest ! », située à Chamonix, afin d'avoir également une action locale. La maison Vallot qui accueille cette association propose à des femmes et des enfants en rémission de cancer des stages de remise en confiance et en forme physique, pour vivre l'après maladie. Bravo à Hélène et Roselyne pour leur participation ! Elles finissent 39e du Trophée 2021. Vous pourrez peut-être croiser dans le village ou aux alentours, Hélène et son



Toyota Roses des Sables.

Une soirée retour, organisée par la team des cimes, a eu lieu à la salle du Musée le 5 février avec, notamment, une magnifique exposition photos.

 31
-
03
-
22

Label Villes et villages fleuris

La qualité de vie dans les communes Françaises

Les assises nationales du label « Villes et Villages Fleuris » se sont tenues le 31 mars à Meaux (Seine & Marne). Monsieur le maire, accompagné de Christian Baillif, responsable fleurissement de la commune, étaient sur place afin de représenter le village. Martine Lesage, directrice du Label 4 Fleurs, a témoigné son soutien aux participants pour la qualité de vie des villages partenaires.

Enquête Ipsos

Connaissance du label	« Plus Beaux Villages de France »	« Villes et Villages Fleuris »
<i>Vous le connaissez et vous savez précisément ce qu'il signifie</i>	54	54
<i>Vous le connaissez mais vous ne savez pas précisément ce qu'il signifie</i>	38	36
<i>Vous ne le connaissez pas</i>	8	10
% « connaît »	92	90



Le label "Villes et Villages Fleuris" est connu par 9 français sur 10, au même niveau que "Les Plus Beaux Villages de France".

Cette enquête grand public a été menée sur un échantillon de 1200 français représentatif de la population âgés de 18 ans et plus, par internet selon la méthode des quotas, en février 2022.





[DONS RECOLTÉS POUR L'UKRAINE]

Afin de soutenir les personnes en détresse suite aux événements en Ukraine, la commune et le centre d'action sociale ont organisé une collecte. Le ramassage a été effectué par Michel Sidorenko pour être apporté aux Scouts de Cluses, lesquels étaient chargés d'effectuer le tri et l'acheminement des marchandises à la frontière (Pologne et/ou Roumanie).

Les dons ont été très nombreux et le village s'est mobilisé en soutien au peuple ukrainien.

Les vêtements déposés en trop grand nombre ont été confiés à l'association Atelier Re-Née de Thonon-les-Bains dont l'activité support est celle d'une recyclerie textile.

[COMMISSION TRAVAUX]

Travaux à venir et projets...

Réfection d'une partie de la route des Mottes

Le projet figurait déjà dans notre premier mandat, mais nous avons préféré attendre la fin des travaux des bâtiments du hameau des Mottes.

Petit historique concernant cette route : celle-ci était goudronnée sur 200 mètres en partant du dos-d'âne. En 1957, le goudronnage avait été prolongé jusqu'au chemin des Frênes. Quelques années plus tard, la route fut achevée pour aller au chemin de la Ruaz.

Après divers entretiens entre la commission Travaux et le cabinet CANEL, il a été convenu, toujours en partant du dos-d'âne, de faire une route de 4,50 mètres – ce qui correspond à la largeur actuelle de la route – avec une voie verte de 1,50 mètre qui sera séparée par de petits plots, comme on le voit sur la photo. Cette voie piétonne se situera sur la droite en montant. La seconde partie de la route sera réalisée après les travaux Pegasus (anciennement Charras).

Carrefour de La Bossenaz

Nous allons lancer les travaux afin de faciliter le retournement vers Thonon pour les véhicules qui sortent du village et, parallèlement, ralentir la vitesse des voitures venant de Messery (voir plan du cabinet CANEL ci-dessous).

Bientôt une boulangerie à Yvoire

Nous avons un projet de boulangerie à l'ancienne maison Bastian, côté remparts, avec un arrêt minute. Nous avons déjà rencontré trois personnes qui pourraient être intéressées par ce projet, avec un souci d'avoir un pain de grande qualité.

Nouveau terrain de foot

Le terrain de foot devrait être refait avec une piste prévue tout autour destinée à la course à pied avec un éclairage adapté. Plusieurs personnes nous ont demandé un espace plus sécurisé pour courir en hiver.

Thonon Agglomération installe des moloks à différents emplacements dans le village :

- Maison des associations,
- Chemin de la Ruaz à deux endroits,
- Chemin des Mottes vers le dos-d'âne.

Dès la mise en service, les précisions d'utilisation vous seront transmises par l'Agglomération et la commune.

Travaux réalisés cet hiver

L'entretien des bâtiments

- Logement du musée
- Abattage des bois morts aux Bouchets
- Nettoyage des Rossets
- Modification des bois au sol par des pavés Porte de Nernier
- Changement des paniers de basketball à l'Agorespace.



La commission Travaux vous souhaite un printemps ensoleillé et rempli de douceur.

Georges Collomb



<<< Messery

Excenevex >>>

[PORT DE PLAISANCE]**Des nouveautés pour la sécurité et le confort des plaisanciers****PAVILLON BLEU****Label Pavillon Bleu**

Cette année, Jean-Louis Felice, garde-port, a travaillé sur l'obtention du label pavillon bleu. Ce label est le symbole d'une qualité environnementale exemplaire.

Créé par Teragir en 1985, le pavillon bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement durable. Aujourd'hui présent dans 46 pays sur tous les continents, il est devenu une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable.

La visite de contrôle s'est déroulée en janvier dernier, avec la participation de Bertrand Cousin, Cluster Eau Lémanique, qui accompagne notre candidature auprès du label. Le jury international a donné un avis favorable !

Portail du plaisancier

Un nouvel espace de communication entre la capitainerie et les plaisanciers est accessible 7/7. Il permet d'effectuer toutes les démarches relatives à son bateau en ligne : accéder à ses documents, payer une facture, mettre à jour son assurance, etc...

www.espace-plaisancier.fr/yvoire

Contrat d'hivernage sur les places visiteurs

Suite aux demandes régulières pour des bateaux en hivernage, il est proposé des contrats de 6 mois, du 15 octobre au 15 avril, dans la limite des places disponibles, sur les places visiteurs. Le tarif correspond à la moitié du tarif en vigueur. Ce contrat d'hivernage ne concerne pas les locataires des bateaux du Port des pêcheurs.

Tarifs visiteurs

Offre fidélité 4 = 5
4 nuitées consécutives ou non donnent droit à 1 nuitée gratuite, dans la limite de 2 ans.

Sécurité renforcée

4 extincteurs avec coffres
1 au port des pêcheurs
3 au port de plaisance
4 bouées couronnes de sauvetage
1 au port des pêcheurs
3 au port de plaisance

Une potence pour personnes à mobilité réduite a été installée.

La porte de garage de la section de sauvetage va être changée ainsi que les vitres de la capitainerie (suite).

**[PARCS DE STATIONNEMENT]****Nouvelle équipe pour la gestion des parkings et la surveillance de la voie publique**

André **ROCHAT** (à gauche sur la photo)
Responsable du service des parcs de stationnement

Germain **SIMON** (à droite sur la photo)
Adjoint responsable
Nouvellement installé à Yvoire, Germain arrive de la région parisienne (Villeneuve Saint Denis) et apprécie déjà la douceur de vivre de la région.

David **JIMENEZ** (au centre sur la photo)
Agent des parkings
Tout jeune papa, David, originaire d'Annecy, habite Yvoire depuis peu.

[PORTRAIT]

Patrick Mathieu,

Un village dans le village

Patrick Mathieu s'est engagé activement dans l'équipe municipale, au sein de la commission Travaux et du SIVU (Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique gérant l'École Excenevex-Yvoire). Rencontre avec un homme sensible au développement raisonné de son village d'adoption.

C'est en toute simplicité et avec un grand sourire que nous accueillons Patrick sous le premier soleil de printemps au camping du Léman. L'accueil, il connaît, c'est sa vocation, il en a fait son métier. On pourrait même oser dire qu'il gère un village dans le village !

Propriétaire du camping depuis 25 ans, ayant repris l'affaire de sa grand-mère ; c'est une véritable histoire d'amour familiale qui a tissé ses liens indénouables avec notre commune. Il fêtera sa 36^e saison cette année mais avec toujours les mêmes petites attentions pour ses résidents !

Cette attention, c'est sûrement ce qui l'anime durant ce mandat en tant que conseiller municipal. Patrick est attentionné certes, mais également attentif sans être attentiste sur tous les projets ou dossiers qu'il suit depuis maintenant 2 ans.


[DONNEUR DE SANG DU BAS-CHABLAIS]
Qu'est-ce que le don de sang ?

Le don de sang consiste en un prélèvement de votre sang sur un site de collecte mobile. Il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable. Par ailleurs, les produits sanguins ont une durée de vie limitée et les besoins sont quotidiens pour répondre à la demande des malades. Un don de sang dure en moyenne 1 heure ; 4 étapes qui vont de l'accueil à la collation.

Accueil et inscription

L'équipe de l'EFS vérifie votre identité, enregistre votre dossier et vous remet un questionnaire pour préparer l'entretien préalable

**En 1 heure,
vous
pouvez
sauver
3 vies.**

au don. Avant chaque don, un médecin ou un(e) infirmier(e) habilité(e) réalise un entretien confidentiel. Il s'assure que vous pouvez bien donner votre sang dans le respect de votre sécurité et de celle du patient.

Prélèvement

Votre sang est prélevé à l'aide de matériel stérile et à usage unique. Lorsque vous êtes nouveau donneur, une mesure de votre taux d'hémoglobine est effectuée afin d'identifier une éventuelle anémie. Après votre don, vous récupérez lors de la pause A. Ce moment convivial est l'occasion de vous offrir une collation, de s'assurer de votre bonne récupération après le don et de vous donner envie de revenir!

Concours de Pétanque en doublette

Organisé par Les Donneurs de Sang Bénévoles Du Bas-Chablais



- ▶ **Dimanche 26 Juin**
- ▶ Stade de Foot de Douvaine
- ▶ Ouvert aux non licenciés
- ▶ Inscription à partir de 12h30
- ▶ Concours à 13h30 au tarif de 18€ par équipe
- ▶ Buvette et petite restauration sur place

Renseignements | 06 10 23 34 45

Les donneurs de Sang du Bas-Chablais vous attendent nombreux pour cette après-midi festive.

Collecte de Sang à Douvaine

Espace Associatif de 15h30 à 19h30

Rendez-vous

mon-rdv-dondusang.efs.sante.fr

- ▶ Mardi 31 Mai
- ▶ Mardi 26 Juillet
- ▶ Mardi 20 Septembre
- ▶ Mardi 6 Décembre



YVOIRE, *the* ARTIST !

The Artist, le film

Plusieurs parmi nous ont vu la comédie romantique *The Artist*, réalisée par Michel Hazanavicius et sortie en 2011. Le film met en scène George Valentin (Jean Dujardin), célébrité du cinéma muet, et Peppy Miller (Bérénice Bejo), jeune figurante. L'avènement du film parlant, fin 1927, motive le producteur à tout miser sur cette « nouvelle vague ». Au fil de l'intrigue, George ne sera plus le point de mire du cinéma muet. Peppy dansera sous le feu des projecteurs. Deux destins croisés, bousculés. Tout est en mouvement, dans la richesse des contrastes.

Yvoire, the artist

De prime abord, l'analogie entre Yvoire et le film *The Artist* semble totalement infondée. Quoique...D'une part, « the artist » n'est pas un faux ami. En anglais, il signifie bien l'artiste. D'autre part, toute une vie artistique anime notre commune, portée par les artisans de l'art, artistes peintres, sculpteurs, graphistes, etc. Yvoire est artiste !

Une quatrième dimension

Si le film a été tourné en noir et blanc, le costumier américain Mark Bridges a travaillé l'ensemble de la garde-robe pour recréer à l'écran un univers haut en « en couleurs et en textures ».

Ainsi, permettons-nous un parallèle. La création artistique, qu'elle soit picturale, musicale ou littéraire, peut colorer et donner du relief au « noir et blanc » de l'existence. Elle invite à entrer dans une quatrième dimension, peut-être plus spirituelle. La vie est loin d'être « du cinéma ». Mais l'Art n'a-t-il pas vocation à protéger notre monde intérieur, loin du film parlant et bruyant de notre vie ? On devrait rester muet devant une œuvre. Sans mot dire. Sans analyse ni paréidolie, on devrait même laisser l'œuvre nous parler...

Pour notre 128^e édition, nous sommes allés à la rencontre de trois artistes peintres. Chacun nous livre son parcours, son expérience, sa vision, son univers. Destins croisés, « en couleurs et en textures »...



André **BUISSON**

L'âme du peintre

André nous reçoit dans son atelier. La lumière du jour, comme la musique d'ambiance, baigne son lieu de travail, propice à la vie artistique, au calme...

André a grandi dans une famille dont la sensibilité artistique a toujours été manifeste. Son père était architecte, tout comme son frère Pierre qui habite également Yvoire. Ses deux autres frères sont architecte d'intérieur et graphiste. Ses études terminées, il intègre l'École des Arts décoratifs à Genève, en section graphiste, puis la Saint Martin School of Art, à Londres, durant un an. Nous sommes à la fin des années 1960. Son service militaire accompli, il suit sa femme à Bordeaux, s'associe avec deux graphistes, un photographe et un rédacteur, pour créer un studio spécialisé dans la communication visuelle. Début 1990, l'avènement de l'informatique va, aux yeux de certains clients, dévaloriser la recherche graphique et inciter André à s'adonner uniquement à la peinture. Le couple décide de quitter la ville portuaire girondine en 2000 pour s'installer dans leur maison familiale de notre petite cité lacustre. Son épouse affectée au poste de greffière au Tribunal de Thonon-les-Bains, André se consacrera dès lors entièrement à la peinture.

“J'aurais voulu faire du William Turner... le lac avec de grands flous romantiques... Mais je me rends compte que je fais l'inverse ! Je rentre dans l'hyperréalisme, le détail... Entre la tête et la main, c'est la main qui décide.”

La peinture d'André évolue au gré des années. À ses débuts, le lac est devenu tout naturellement le cadre et l'objet de ses tableaux. Au fil du temps, d'autres formes ont animé ses toiles, montrant son attrait pour ces choses qu'on abandonne, ruines, décharges, matériaux rouillés... qu'il transforme en « accumulations » ! Dans sa dernière exposition, sa palette a changé, en s'emparant des paysages d'hiver sous la neige, centrée sur le village, le lac, les champs, les bois environnants. Travaillant d'après photos et toujours graphiste dans l'âme, l'artiste peintre affectionne les sujets travaillés avec minutie, proche de l'hyperréalisme.

“Je peins pour mon plaisir. J'expose pour mon plaisir. C'est une confrontation nécessaire, c'est satisfaisant de voir le public s'intéresser à son travail.”

L'exposition reste en effet un lieu privilégié et incontournable. Il a proposé ses oeuvres dans des lieux alternatifs, halls de banque ou d'entreprise, restaurant à Lausanne, parc à Saint-Gervais, etc. Une belle aventure de plusieurs années avec l'Association « Presqu'Art », à la Ferme d'Antioche à Nernier, avec Alain Guichardot et Luc Thorens, a ponctué ces temps forts. André expose peu, environ tous les trois ou quatre ans à la Galerie Fert à Yvoire, restant fidèle à son galeriste et à lui-même, tout en se renouvelant sans cesse.

Quand peinture et écriture s'unissent...

Geneviève, son épouse, est écrivaine. Elle est l'auteure des deux nouvelles évoquant l'univers de l'atelier de peinture, la préparation d'une exposition : « L'âme du peintre » et



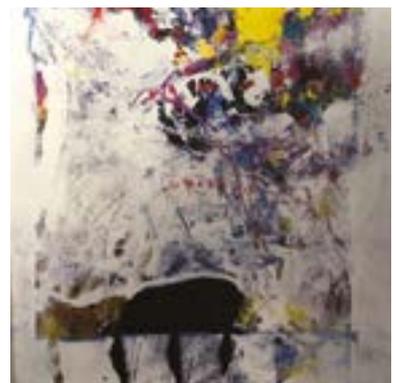
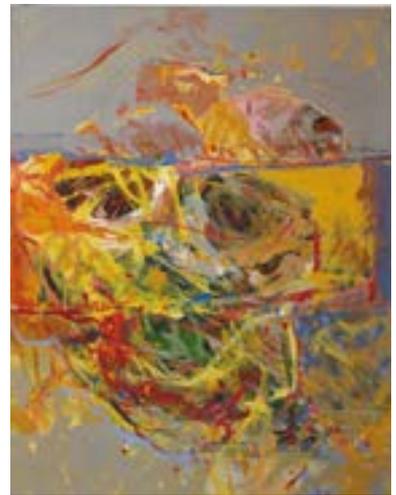
« Le bonnet rouge », à lire dans le recueil/catalogue de l'exposition été 2021 : « Dernière neige » d'André Buisson.

Pour aller plus loin
www.andrebuisson-peinture.fr



Alain **GUICHARDOT**

*« Quand on sait faire quelque chose, il ne faut pas le refaire ! »
(Picasso)*



Le monde d'Alain Guichardot

L'univers de l'artiste s'offre instantanément au regard du visiteur. Tout un monde s'anime sur la pelouse de la propriété, à la fois atelier, laboratoire et lieu d'exposition ! Chaleureusement accueillis dans sa maison, nous suivons le parcours d'Alain en feuilletant son recueil « Guichardot », rétrospective de son œuvre. Il évoque alors peinture, sculpture, et installations artistiques...

Coup de cœur

Alain se souvient quand, enfant, son grand-père l'accompagnait chez le médecin douvainois Jacques Miguet. La salle d'attente exposait des petites toiles peintes par des artistes lyonnais. Ce premier contact avec la peinture contemporaine suscite une véritable vocation artistique. Fasciné par ces œuvres, Alain prendra naturellement le chemin de l'École des beaux-arts à Lyon.

Émerveillé par le groupe « Cobra »

Un séjour au Danemark avec son épouse, de 1968 à 1975, lui ouvre d'autres perspectives. Il fait notamment la connaissance du mouvement « Cobra », qui, entre 1948 et 1951, revendique la liberté expérimentale, sans l'emprise de théorisation artistique qui l'étouffe. De retour en France, il ouvrira une galerie à Nernier, en y exposant les œuvres de ses amis rencontrés aux beaux-arts.

C.V. artistique

Lorsqu'on lui propose d'évoquer les réalisations résumant le mieux son œuvre, spontanément, Alain parcourt les trente dernières années :

- Au Grand-Bornand, à l'occasion du Festival international « Au bonheur des mômes », il expose depuis 10 ans ses sculptures et installations (thème espèce bovine).
- En 2007, il a créé avec des amis l'événement des Flottins, à Évian. Une fois l'an, la ville se transforme en un « Fabuleux village » !
- Depuis 25 ans, on peut voir ses installations « humoristico-politico » estivales devant les mairies !

“ *L'important, c'est l'impact visuel chromatique coloré. Peindre, sculpter, c'est suggérer, faire rêver et raconter une histoire ! Une peinture doit être figurative, en étant capable de détourner des objets, des idées, des concepts. Une séduction colorée, dans la mouvance d'un courant Cobra !* ”

Les peintres du Sorbier

Alain, André Buisson et Luc Thorens ont exposé à la galerie Fert, sous la dénomination École du Sorbier, en référence au lieu-dit où résident les trois artistes peintres.



Pour aller plus loin
www.guichardot.com





LUC THORENS

Au bout du port de plaisance, la maison de Luc offre un cadre singulier. En face, derrière les mâts chahutés par la bise, on aperçoit Rolle. L'univers de l'artiste franco-suisse pourrait se passer d'une médiation verbale. Les dessins, les peintures, la présence d'instruments de musique parlent en son nom !

Comment êtes-vous devenu artiste ?

Alors une précision qui a peut-être son importance pour répondre à cette question. Il y a quarante ans à la louche, j'atteignais l'âge auquel le marché du travail vous tend les bras, et là une évidence s'impose à moi, il me fallait faire en sorte que ce qui allait devenir mon travail n'en soit jamais un, au sens où on peut l'entendre communément, à savoir une corvée avec pour seul édulcorant sa contrepartie en numéraire. Cette ambition était renforcée par la crainte de ce à quoi mon héritage familial et mon parcours scolaire me prédestinaient en la matière. Dès lors, j'ai été bien aidé par une première réussite au concours d'entrée à l'École des Arts décoratifs et puis une deuxième plus importante encore que fut l'obtention d'un brevet d'aptitude à l'enseignement des arts visuels à l'état de Genève. C'était la garantie d'un travail « nourrissant » dans tous les sens du terme (ce que j'ignorais à l'époque), ce fut surtout la rencontre avec des personnages importants pour moi car ils m'ont indiqué le bon chemin, celui que mon cursus dans une École d'Arts appliqués n'indiquait pas, un véritable sésame. Depuis là, je mène en parallèle trois activités, pour la première j'enseigne les arts visuels aux élèves de l'école primaire genevoise et pour les suivantes, j'expose régulièrement mes dessins et peintures en galerie et je me produis chaque fois que possible avec mon groupe de jazz, ce qui fait sans doute de moi un artiste !? Ces trois activités s'interpénètrent et la première nourrit au propre les deux autres, qui le lui rendent au figuré. S'il me fallait utiliser un « élément de langage », ce qui est d'actualité, je dirais qu'au commencement, j'ai essayé de mettre de l'art dans ma vie et maintenant je veille à mettre de la vie dans mon art ; pour prolonger le plaisir.

Voilà comment je suis devenu cet artiste, très local !

Que vous apporte le cadre d'Yvoire ?

Énormément, car mes plus grosses racines se trouvent dans ce village, je n'y suis pas né faute de maternité mais j'y suis allé à l'école primaire ce qui n'est jamais anodin, j'y ai grandi et si j'ose dire, j'y suis foncièrement attaché, car je suis aujourd'hui propriétaire d'une maison ici dans laquelle je vis avec ma compagne et mon fils, et si l'artiste que je suis prend soin d'essayer de sublimer la trivialité de la vie, en bon disciple du « amor fati* » de Nietzsche, vivre à Yvoire m'aide forcément en cela. De manière abstraite par le truchement des souvenirs ou des réminiscences, plus concrètement par le filtre du panorama qui s'offre à mes yeux chaque jour, mais aussi par le réseau social de la bourgade auquel j'appartiens, je veux parler de mes amis, des peintres de « l'école auto-proclamée du Sorbier » et bien sûr de la galerie Fert, car elle est un point de repère culturel important de la commune avec laquelle j'ai la chance de travailler depuis 25 ans ; un luxe, quand on sait la reconnaissance que constitue pour un artiste d'être présenté par une galerie. Pour autant, n'allez pas croire que je cède à l'angélisme car tout n'est jamais forcément pour le mieux dans le meilleur des mondes et mon village, s'il m'apporte indéniablement un cadre de vie tout à fait privilégié, il n'en demeure pas moins vrai qu'il s'en faut souvent de très peu que ce petit « paradis », comme le prétendent bon nombre de touristes qui passent sur le quai devant chez moi, ne voit ses charmes quelque peu outragés et il est manifeste qu'il existe des désagréments proportionnels aux délices qui sont généralement la cause de l'attachement que l'on porte à une « demi-mondaine ».

Et ce d'autant plus qu'il s'agirait de la plus belle, tous les honnêtes gens vous le diront (sourires).



*amor fati : locution latine qui, introduite par le philosophe au XIXe siècle, signifie : l'amour de la destinée ; par extension, le fait d'accepter son destin.



Pour aller plus loin
**Groupe de Jazz
Le DABE quintet**



Jean-Claude FERT

Grande rue

Expositions personnelles pendant la haute saison. La galerie FERT est un lieu incontournable de l'art à Yvoire. Elle a contribué, depuis 1982, à la reconnaissance de nombreux artistes aujourd'hui importants.

www.galeriefert-yvoire.com
Véronique ZIMINSKI

Rue des boulangers

Artiste peintre de talent, les toiles de Véronique Ziminski sont un hymne à la vie, emplies de lumière et de bonheur.

www.veronique-ziminski.com
Verrier OPALINE

20 rue du lac

Atelier de fabrication artisanale sur place de bijoux et décoration en verre fusing.

EQUINOXE

Rue du lac

Exposition et vente de créations contemporaines : céramique, bijoux, bois, métal, sculpture.

www.equinoxe-association.org

Grange à la Marie

Expositions 2022

Marie-Thérèse THÉVENOT

Peintre

3 juin - 12 juillet

Adrien VERNAY

Illustrateur

24 juin - 3 juillet

Mathilde GUÉRIN

Créatrice métal

5 juillet - 14 juillet

Karen DEPOISIER

Peintre

15 juillet - 24 juillet

Marie-France CANELLI

& Anne LIGER

Peintres

26 juillet - 4 août

Stéphanie CROUAIL

Sculpteur

6 août - 15 août

Vanessa DI TUORO

Peintre

16 août - 25 août

Georges LACROIX

Créateur métal

26 août - 4 septembre

Valentin LOZANO

Photographe

6 septembre - 15 septembre

Delphine MAITRET

Enlumineuse

17 septembre - 26 septembre

Espace Enchanté

La programmation

Création de films courts documentaires

En Mai 3 jours : Weekends/mercredis (à définir)

Penser et analyser l'image, fabriquer des films courts avec son téléphone.

Fabrication d'images photographiques

En Mai 4 jours (à définir avec les stagiaires)

Pratiquer différents procédés de production d'images du cyanotype à l'image animée.

Papot'Art

Mercredi 4 Mai 16h - 17h

Venez papoter sur un artiste célèbre chaque mois autour d'un thé/café.

Atelier Philo

Samedi 7 Mai 10h - 12h

Interroger notre rapport au monde, à la nature, à l'art... Tous les premiers samedis du mois.

Stage de méditation

Samedi 21 Mai 9h30 - 12h30

Exercices corporels variés, relaxation, temps de méditation et d'échange.

Stage de peinture et patine sur mobilier

Les 20-21-22 Mai 9h à 16h30

Sublimer un meuble qui vous est cher, lui donner une seconde vie, le faire soi-même, de ses propres mains !

Cercle du féminin

Samedi 7 Mai 18h-21h

Un espace de parole, un moment privilégié pour partager nos vécus singuliers en toute bienveillance.

Écriture et déclamation de textes

Samedi 21 et dimanche 22 Mai 10h-13h et 14h-17h / Restitution publique le 22 mai à 18h

A partir de contraintes ludiques et de jeux d'écriture inspirés du surréalisme, vous serez invités à laisser votre mental de côté et à essayer l'écriture automatique.

Labo d'exploration archétypes

Dimanche 8 mai, 5 juin et 3 juillet 14h-17h

Quel personnage vous inspire, vous intrigue, hante vos nuits ? À partir d'ateliers d'écriture, de travail du corps et du jeu de l'acteur, nous explorerons cet archétype en trois séances.

Atelier loisirs créatifs parents/enfants

Samedi 14 Mai 10h30 à 12h

Moment de partage et de créativité où l'on peint, bricole, découpe ensemble pour fabriquer un joli souvenir !

Atelier enfants : la forêt imaginaire

Samedi 14 Mai 14h à 15h30

Création d'une maquette de notre forêt de rêve à partir d'éléments de récup'.

Atelier enfants : attrapes-rêves

Samedi 14 Mai 16h à 17h30

Fabrication d'attrapes-rêves printanier.

La Chataignière - Domaine de Rovorée
www.espace-e.org




LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Suite à la réunion de la commission présidée par Ghislaine Willemin, ayant étudié l'usage du bâtiment communal dit « Maison des Associations », il est convenu qu'elle puisse être louée dans les conditions suivantes :


Pour les associations d'Yvoire,
la salle est mise à disposition gracieusement.

- ▶ 60 personnes maximum.
- ▶ Jusqu'à 2h du matin maximum.
- ▶ Pas de location durant les fêtes de fin d'année.
- ▶ Tarifs : 600€ incluant les frais de personnel mis à disposition pour la remise des clés, l'état des lieux et un forfait ménage. Le matériel de sonorisation et projection est non inclus.
- ▶ Une caution bancaire de 3000€ déposée au moment de l'établissement de l'état des lieux et de la remise des clés. Cette caution devra être au nom du locataire et sur fourniture d'une pièce d'identité. Une assurance Responsabilité Civile au nom du locataire doit être fournie.

NOUVEAU... L'UNION DES COMMERÇANTS D'YVOIRE



« Ensemble, nous avons créé l'union des commerçants d'Yvoire dans le but de fédérer les commerçants et d'organiser des événements, notamment durant les périodes hivernales et automnales ». Voici les mots du président Grégory Florès pour définir l'objectif et l'ambition de cette nouvelle association Yvoirienne.

Tous les acteurs souhaitant rejoindre cette nouvelle association sont les bienvenus.

Fraîchement élu en mars dernier, voici les membres qui composent le bureau :

Président
 Grégory Florès | Restaurant Le Florès
Vice-présidente
 Karine Gruel | Boutique Passion Marine
Trésorier
 Vincent Thorens | Restaurant La Dime
Secrétaire
 Bernard Kekil | Restaurant La Traboule
Vice-Secrétaire
 Joa Cabaud | Boutique l'Établi Bijoux
Membres actifs
 Emmanuel Martin | Café Chez Louise
 Marjorie Langlois | Boutique Natural Cotton
 Bernard Baud | Restaurant Le Pass Franc
 Jean-Marc Dura | Crêperie Les Galets



[SECTION DE SAUVETAGE]

Après les restrictions qui semblent s'éloigner peu à peu, les membres de la section de Sauvetage d'Yvoire espèrent reprendre leurs activités très vite.

Lors de l'assemblée générale, le comité d'administration s'est enrichi de nouveaux membres avec, à sa tête et pour la deuxième année consécutive, son président Jérémy Baillif. Concernant les temps sportifs de la section, les bénévoles envisagent de remettre nos canots à l'eau dès le début du mois d'avril de manière à profiter pleinement du printemps. Le temps d'effectuer quelques coups de ponçage et de pinceaux sur les coques et nous pourrions reprendre les entraînements. Comme les années précédentes, des sorties seront programmées : entraînements pour les compétitions, loisirs, filles, garçons, jeunes, etc. Il y en aura pour tous les goûts ! Un seul objectif : profiter du lac et de la convivialité de la section. Pour les compétiteurs, l'année s'annonce bien remplie. Nous espérons la reprise des courses du Super Challenge durant lesquelles les hommes remettront en jeu notre titre de vainqueur de 2019, sans oublier le rendez-vous à la fête de l'International à Clarens (Canton de Vaud) le 20 août.

Si toutes les conditions sont réunies, la fête du Sauvetage se tiendra à Yvoire le samedi 30 juillet. Nous vous y attendons nombreux pour nous encourager et passer un moment convivial autour d'un verre ou de nos fameux filets de perches, dans une ambiance digne de notre beau village!

Question interventions, nos sauveteurs se tiennent prêts dès l'arrivée des beaux jours et le retour des plaisanciers sur le lac. Cette année, nous souhaitons mettre d'avantage l'accent sur les formations pour donner à toutes les personnes motivées déjà membres de la section ou non, la possibilité de rejoindre l'équipe de nos valeureux intervenants. Nous sommes très heureux de voir chaque année de nouvelles recrues d'Yvoire et des communes alentour, qu'elles soient motivées par les interventions, la rame, les activités et animations de la section. En 2021, c'est une équipe de jeunes de la commune qui nous a rejoints, présageant une relève très prometteuse ! Tous participent au dynamisme et à la richesse de notre section. Alors n'hésitez pas à guetter et si vous voyez un beau canot aux couleurs d'Yvoire voguer devant le port ou notre vedette filer au large, venez nous rendre visite pour tester la rame, découvrir les interventions de secours et nos activités proposées.

L'année 2022 va être incroyable, soyez de la partie !

Samedi 30 juillet
Fête du Sauvetage

Samedi 20 août
Fête de l'international

[YVOIRÉVÈNEMENTS]

LE JAZZ À YVOIRE, ÇA REPART!

Le nouveau comité d'Yvoirévènements, avec Frédéric Pastor comme président, est à pied d'œuvre pour organiser de nouvelles manifestations dont l'édition 2022 du festival de Jazz à Yvoire. L'association espère vivement pouvoir compter sur ses fidèles et dévoués bénévoles. Elle fait appel aux éventuels nouveaux habitants intéressés à s'intégrer dans la vie associative du village.

► **Contact : communication@yvoirejazzfestival.com**



1er
&
2
Juillet

[BIBLIOTHÈQUE]

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons deux fois par semaine grâce à nos bénévoles qui se relaient.

- ▶ **Mercredi 15h30 - 18h**
- ▶ **Vendredi 17h - 19h**

L'emprunt est gratuit pour les enfants et les adultes. Nous avons fait l'acquisition de nombreuses nouveautés depuis septembre, profitez-en !



**Les nuits
d'été**
Thomas
Flahaut

**« Pourrait-on se passer des arbres ? »**

Malgré les incertitudes liées à l'évènementiel, nous avons tenu le cap et avons pu organiser le 26 novembre une soirée consacrée aux arbres. Plus de 50 personnes y ont pris part en toute convivialité. Deux membres de l'association « Les amis de Jean Giono » nous ont offert une causerie sur la fabuleuse nouvelle de l'auteur « L'homme qui plantait les arbres ». Nous avons pu poursuivre la discussion avec Gilles Villanova, notre incontournable « facilitateur d'arbres » local. Bien entendu, la soirée s'est terminée par un verre de l'amitié. Ainsi, nous nous sommes enfin retrouvés et cela nous a fait chaud au cœur !

« La Broc aux livres »

Elle est de retour et nous en sommes ravis ! Nous vous donnons rendez-vous **dimanche 12 juin** pour une distribution de livres pour enfants et adultes, place du Thay à Yvoire. Si vous souhaitez faire un don, merci de nous déposer vos romans, livres de poche, beaux livres, livres de recettes, albums enfants en français ou en anglais à partir du 1^{er} juin à la bibliothèque aux horaires d'ouverture.

« Les nuits d'été »

Fidèles de notre bibliothèque, vous avez peut-être lu le roman de Thomas Flahaut, sélection « Lettres Frontière 2021 ». Cette histoire raconte le quotidien difficile de jeunes travailleurs frontaliers du Jura et leur passage à l'âge adulte. Elle nous a touchés. Nous avons donc eu envie d'en discuter avec l'auteur. Un débat est donc programmé lors d'une belle soirée d'été, le **vendredi 17 juin**. Nous recevrons Thomas Flahaut à la salle communale d'Yvoire (l'horaire reste à préciser). Réservez la date dans votre agenda! Nous serons heureux de partager ce moment avec vous.

Nous nous réjouissons de pouvoir vous proposer ces différents évènements et vous disons à très vite.
Bonnes lectures !

[CAFÉ RACER]

Pour la 5^e édition, l'association de Patrice Blomme prépare une édition unique du Café Racer.

Les passionnés de moto pourront se retrouver le **samedi 13 Août** au port d'Yvoire et profiter notamment de la présence de **René GUILI**, champion de moto, auteur du livre « un Haut-Savoyard au taquet », dont l'intégralité des revenus est reversée à « Lulu » un dispositif qui représente et soutient financièrement les motards victimes de graves accidents de la route ; et **Jean-François LECUREUX**, l'auteur de RAHAN, célèbre bande dessinée tournée vers une préhistoire imaginaire. Tous deux dédicaceront leurs livres lors de cette journée.

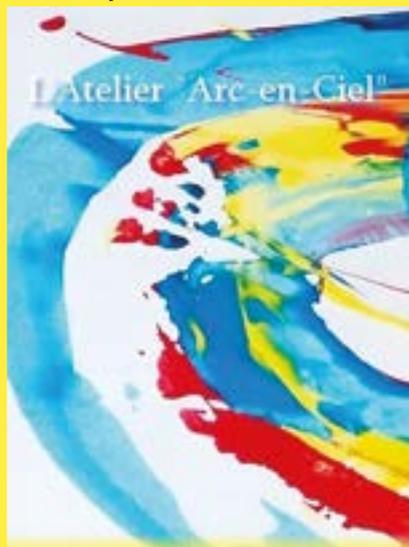
La musique sera assurée par les groupes **B612** et **Kingkong Bolz**.

Enfin, le partenaire **Léman Rock Festival** s'occupera du son & lumière.



[JEUNESSE]

L'Atelier Arc-en-Ciel reprend des couleurs



Après une période hivernale d'hibernation, « Arc-en-Ciel » est heureux de retrouver nos jeunes artistes, en quête d'exploration artistique, dans ses ateliers d'art pour enfants dès 6 ans. Dans une démarche de sensibilisation à la nature et aux animaux dans le monde, toujours avec une grande liberté de créativité, avec divers matériels et techniques, dans la joie, le respect et au rythme de chacun.

- ▶ A l'ancienne école d'Yvoire, place de la mairie et dans la salle du Musée, place du Thay
- ▶ Ateliers de 2h ou 4h Les mercredis (possibilité également le jeudi)
- ▶ Pendant les vacances scolaires

📞 Sabine Nicod | 06 72 301 320

📌 L'Atelier Arc-en-Ciel



Stage « Ça se cultive » Après la Préhistoire, l'Antiquité !

Du 2 au 5 novembre 2021, l'association Ça se Cultive a continué son exploration au cœur de l'Histoire. Cette fois, les enfants de 6 à 12 ans ont pu découvrir la période de l'Antiquité.

La Maison des Associations, théâtre de tout un programme

- ▣ Un « escape game », dont la mission était de réussir à sortir de la « pyramide maudite » !
- ▣ Découverte des premières écritures qui marquent, pour l'humanité, la sortie de la Préhistoire et l'entrée dans l'Histoire.
- ▣ Création d'une tablette d'argile avec l'écriture cunéiforme babylonienne et des hiéroglyphes égyptiens sur du papyrus.
- ▣ Notions de géométrie et de physique en construisant pyramides et temples grecques en spaghetti et shamallows !
- ▣ Réalisation d'une arche romaine en argile par le groupe.



Soleil au rendez-vous, bain de nature : nous nous sommes mis dans la peau des druides gaulois pour aller à la rencontre des arbres de la forêt.

À Genève

Une visite guidée au Musée d'Art et d'Histoire a initié les enfants à l'art et la vie quotidienne des pharaons. Rien n'a échappé à nos jeunes explorateurs passionnés, qui ont poursuivi leur voyage en appréciant la beauté des vases et des sculptures de la Grèce antique. Ils se sont beaucoup amusés à commenter les œuvres, et avec humour !

Traversée du lac à bord de la CGN, direction Nyon

Grâce à une jeune archéologue du Musée romain, les enfants ont plongé au cœur de Colonia Iulia Equestris de Noviodunum, (ancien nom de Nyon) : les objets du quotidien de l'ancienne colonie romaine, (céramiques, lampe à huile, petit vase, etc.) n'ont plus de secrets pour eux !

Vendredi soir

Un goûter festif a réuni parents et enfants. Ces derniers y ont arboré leurs costumes confectionnés durant le stage, au beau milieu des gâteaux aux châtaignes et des bons produits de l'épicerie bio du Brin d'Ici (Massongy)!

ATELIER YOGA - CUISINE

Pour les parents et leurs enfants, le samedi matin de 10h à 12h, tous les quinze jours, à la Maison des Associations.

Prochaines dates
Samedis 7 et 21 mai, 4 et 18 juin

Géraldine Muzart | 06 26 53 71 00
www.casecutive.com

Piano School

Des stages pour les enfants cet été

Pour les enfants de 5 à 10 ans, par petits groupes de 4 à 6, les activités musicales ont lieu en intérieur et extérieur selon le temps.

- ▶ 4 jours | 10h-12h et 14h-16h | 150€
- ▶ Prévoir un petit pique-nique
- ▶ Adapté au débutant

Mélina Chouleridis | 06 61 78 37 14
melinachouleridis@hotmail.fr

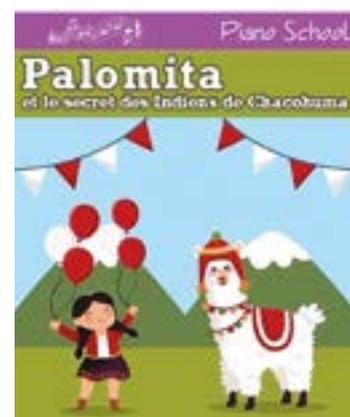
Le programme de l'été

11 - 14 juillet | **Piccolo Saxo et Cie**
Petite histoire d'un grand orchestre

18 - 21 juillet | **Les quatre saisons**
Conte musical avec la musique d'Antonio Vivaldi

1^{er} - 4 août | **Kouamé et les mille mains invisibles**
Conte musical Africain

8 - 11 août | **Palomita et le secret des indiens de Chacohuma**
Conte musical du Pérou



[POTAGER]**Jard'Yvoire**
Espérons une bonne météo pour 2022!

Petit bilan : la saison 2021 n'a pas été très bonne pour tous les potagers, il s'en faut ! La météo n'a pas été du côté des jardiniers... Bref, oublions tout ça car voilà une nouvelle saison qui commence. Remontés, nos adhérents sont motivés après le repos hivernal ! Depuis de nombreuses années, nous avons fait le choix de jardiner bio, sans produits chimiques. Nous ne remplissons nos paniers et nos assiettes que de bons produits dont nous sommes tous fiers. Nous comptons parmi nous, (avec neuf parcelles) des débutants et des personnes plus expérimentées. L'ambiance est excellente, entre partages et idées ! Si cela vous intéresse, les services de la mairie peuvent vous informer quant à la disponibilité d'une parcelle.

Au plaisir de vous rencontrer aux abords de nos potagers.

Emmanuel Mollard,
président de Jard'Yvoire.

**Chez Terre de Vies, nous voilà repartis pour une nouvelle saison!**

Chaque année, le jardin se diversifie davantage. Et 2021 n'a pas fait défaut ! Plantation d'arbres fruitiers, agrandissement du poulailler, aménagements pour augmenter la biodiversité, labellisation « Nature et Progrès » : notre exigence n'a de cesse de motiver nos engagements ! Vous aurez le plaisir de retrouver nos délicieux légumes, œufs, fruits (fraises, framboises, groseilles, casseilles) et les plants de légumes de la ferme à Rovorée. Au marché, vous pourrez redécouvrir, avec nos partenaires, le pain du fournil de Langin, les gourmandises de Christelle et même, si tout va bien, les poissons du Léman ! Les marchés reprendront courant avril, le vendredi de 16h à 18h30. N'hésitez pas à téléphoner ou venir jeter un coup d'œil à l'occasion d'une balade, pour savoir si la saison a démarré.



*Au plaisir de vous revoir,
Votre maraîcher*

Vente directe
Ferme Morel -domaine de Rovorée-
Vendredi 16h-18h30 | 06 74 75 45 97

[SPORT]**C2NY**
Évènements à venir...

- ▶ **Régates d'entraînement Surprise**
Tous les mardis soirs
Organisées par la société nautique de Nyon (www.SNNy.ch)
- ▶ **Entraînement sportif théorique et pratique pour régatiers**
21-22 mai
En partenariat avec le coach sportif du CDV, base Nernier-Yvoire. Ouvert à d'autres clubs.
- ▶ **Stage initiation Voile 100% Féminin**
avec moniteur EVI sur Surprise C2NY.
21 & 28 juin, 5 juillet | 18h à 21h
Base nautique de Nernier-Yvoire
- ▶ **Stage départemental d'été**
Du 6 au 8 juillet | Nernier
Navigation en flotte, raids nautiques et camping. Organisé par le CDV.
- ▶ **École de Voile**
Du 4 au 8 juillet | Nernier
Du 11 au 15 juillet | Yvoire
Du 18 au 22 juillet | Nernier
- ▶ **6h de Nernier**, régates phare du club
9 juillet
- ▶ **Grande traversée du petit lac en paddle**
27 & 28 août (Report les 3 & 4 septembre en cas de mauvais temps)

Informations : www.c2ny.org

La cagette à roulettes**C'est le printemps...**

L'association La cagette à roulettes vous propose ses paniers de légumes bio et locaux :

Ferme d'Antioche à Nernier
Le mercredi de 18h00 à 19h00.

Contact & adhésion
lacagetteadherents@gmail.com

Commande
www.cagettearoulettes.com

**Gym Jazz**

L'association Gym Jazz vous informe que les cours ont lieu à la nouvelle maison des associations :

- ▶ **Lundi | 19h-19h45 et 19h45-20h30**
- ▶ **Mercredis | 18h30-20h**
- ▶ **Nouveau... le jeudi matin**

Il reste des places si vous voulez garder la forme, venez nous rejoindre. Vous serez les bienvenus .

Le comité du Gym Jazz

Informations : www.gymjazz.fr



Halte aux **Renouées** !

Un coup de pouce pour la biodiversité des rives du Léman

Une espèce invasive... sur les rives du Léman ! La Renouée du Japon. Introduite au 19e siècle en Europe comme plante ornementale, elle colonise des portions de rives, empêchant la croissance des plantes indigènes et provoquent des dégâts à la biodiversité, et l'économie.

Qu'est-ce que la Renouée du Japon ?

Elle présente une tige verte rappelant celle du bambou et des feuilles en forme de cœur, la base légèrement plate. Les nœuds des tiges sont souvent rougeâtres. Jeune, la tige ainsi que les feuilles sont rouges. La partie aérienne de la plante sèche en hiver et la plante repousse dès le début du printemps empêchant les plantes indigènes de trouver leur place (plante géophyte).

Le danger qu'elle représente

- Originaire d'Asie, elle ne subit aucune attaque de parasites sous nos latitudes.
- Elle a une croissance très rapide (jusqu'à 8 cm. par jour et 3 m. en quelques semaines) prenant ainsi rapidement toute la place et faisant de l'ombre aux plantes indigènes.
- 1 cm de tige ou de racine suffit pour redonner une plante. Sa propagation, volontaire ou non, est donc extrêmement aisée.
- Ses rhizomes traçants permettent une repousse massive après l'hiver et un bon étalement au sol. Son système souterrain ne maintient pas le sol aussi bien que les plantes indigènes, favorisant ainsi l'érosion des berges.
- Elle émet des substances toxiques par les racines pour les autres plantes.

Comment procéder ?...

Dès mars-avril, les premières pousses commencent à apparaître. Il est grand temps d'agir ! L'usage d'herbicides étant interdit à proximité des plans d'eau et la mise en place de bâches noires difficile dans les enrochements, reste la coupe et l'arrachage.

La ténacité est de mise puisqu'il faut intervenir de nombreuses fois !

Une intervention régulière, toutes les 2-3 semaines durant la période de végétation est essentielle, ceci pendant plusieurs années, seule condition pour freiner son développement, voire l'éradiquer.

...marche à suivre

Matériel : Sécateur, gants, sac poubelle. Surtout pas de débroussailleuse car cela favorise la propagation de petits fragments!

Danger de dissémination

Il est crucial de mettre les déchets de plante avec les ordures ménagères pour incinération et veiller à ne laisser aucun fragment sur le sol ! Ne surtout pas jeter au compost !

...pour contrer l'envahisseur Faire de l'ombre !

En plus d'une intervention régulière pour affaiblir la Renouée, on peut, pour occuper le terrain et lui « faire de l'ombre », planter certaines espèces indigènes, (par exemple : cornouiller sanguin, sureau noir, clématite des haies).



- 📍 Restaurer vous aussi la biodiversité du Léman
Devenez bénévole !

L'ASL fait appel à la population pour lutter contre la Renouée du Japon sur les rives du lac. Il vous est possible d'aider directement sur le terrain.

Pour vous inscrire | +41 22 736 86 20

A noter

Dates de passage sur Yvoire
Parking de la cité médiévale,
côté lac.

- Lundi 06/06 - 9h00
- Lundi 09/05 - 9h00
- Samedi 16/07 - 9h00
- Vendredi 19/08 - 14h00
- Mercredi 21/09 - 14h00
- Mercredi 26/10 - 14h00

Ces dates sont susceptibles de changer en fonction des conditions météo.

Inscription sur
www.asleman.org
Action Haltes aux Renouées



[Transports collectifs]

La ligne transfrontalière T71 devient la ligne 271

271

De nouveaux arrêts sur la Presqu'île et à Thonon-les-Bains

Une nouvelle « branche » est créée pour cette ligne afin de renforcer la desserte des communes dites du secteur de la « Presqu'île » :

- ♦ Excenevex (chef-lieu)
- ♦ Yvoire (Pré-Ponce)
- ♦ Nernier (chef-lieu)
- ♦ Messery (chef-lieu)

Assurant jusque-là la liaison entre la Gare des Eaux Vives à Genève et la Place des Arts à Thonon, la ligne s'allonge : Au départ dorénavant

de Rive à Genève, elle se prolonge -pour le tronçon principal- jusqu'à Vongy à Thonon-les-Bains, où elle effectue 3 nouveaux arrêts (Thalès, Genèvevriers et ZI Vongy).

L'exploitation confiée à un nouvel opérateur de transport

Ces évolutions interviennent dans le cadre du renouvellement du contrat de gestion et d'exploitation des lignes transfrontalières. C'est la société Alpus (filiale du groupe RATP Dev) qui devient

pour sept années, soit jusqu'en 2028, l'opérateur des lignes transfrontalières d'autocars de Haute-Savoie, pour le compte du Groupement Local de Coopération Transfrontalière des Transports Publics Transfrontaliers. Lui-même intervient pour le compte de Thonon Agglomération et du Canton de Genève pour la gestion de la ligne 271. Les deux collectivités française et suisse en assument les charges d'exploitation (700 000 € en 2022 pour Thonon Agglomération).

www.tpg.ch/fr/lignes-interurbaines-transfrontalieres

[Granges de Servette]

Venez découvrir cet été, le musée des Granges de Servette, au détour d'une petite route de campagne entre Chens et Douvaine. Le musée est à la fois un musée paysan où sont rassemblés les outils du Chablais d'autrefois, et présente aussi une collection d'œuvres d'art. Trois artistes ont été sélectionnés pour la nouvelle exposition estivale :

Roxane DURAFFOURG, jeune artiste peintre aux origines jurassiennes, avec l'exposition « Géométrie dans l'espace » présentera des œuvres dans un style épuré avec une géométrie accentuée.

Marie-Pierre LAVALLARD artiste haut savoyarde exposera des sculptures en terre et en papier, illustrant son intérêt pour la figure humaine.

Et un hommage à **Lucien GERDIL**, sculpteur d'Excenevex, qui a exposé



au musée plusieurs années. Ses œuvres dont de grands bas-reliefs très réalistes évoquent des scènes de la vie paysanne d'autrefois.

*Ouvert du 26 juin au 28 août
tous les jours de 15h à 19h*

*224 Chemin des Granges de Servette
Hameau de Collongette
Chens sur Léman*

*Entrée gratuite pour tous
Parcours ludique pour les enfants
www.grangesdeservette.com*



Soyez vigilants !

Emails frauduleux

Beaucoup de tentatives de piratage ou d'arnaque circulent actuellement et nous ont été signalées par plusieurs d'entre vous, habitants et commerçants. Par sécurité, nous vous recommandons de ne pas ouvrir les pièces jointes des emails dont vous ne connaissez pas l'expéditeur et d'éviter toute négociation commerciale douteuse.

www.cybermalveillance.gouv.fr

Démarchage Taille des Haies

Certains ont été démarchés pour l'élagage de haies à moindre coût. Savez-vous que vos déchets verts font ensuite l'objet de dépôts sauvages et détériorent notre environnement. Nous vous recommandons de vous adresser à des professionnels.

[RECETTE AMATEUR]

La tarte aux pommes de Jojo

Par Georges Collomb

« Je n'ai jamais appris la cuisine. Ce sont les gênes que m'a transmis ma maman ». Voici comment Georges Collomb, deuxième adjoint, qualifie son savoir-faire et nous livre les secrets d'une délicieuse tarte aux pommes... très gourmande !



Préparation

Pour 6 personnes
30 minutes + 1 heure de repos
Cuisson | 45 minutes à 1 heure

Ingrédients

- . 3 belles pommes (Golden, idéale pour la cuisson)
- . 2 Œufs
- . 250g. de farine
- . 200g. de beurre
- . 2 sachets de sucre vanillé
- . ½ sachet de levure chimique
- . Nappage à la pomme

1 La pâte

Dans un plat, verser la farine, le sucre vanillé et la levure chimique et mélanger. Ajouter les œufs et le beurre mou en morceau ; passer le tout au robot mixeur pour pétrir la pâte (maximum 5 minutes). Une fois homogène, la réserver dans un film fariné et la laisser reposer au frigo au moins 1 heure. Puis, sur un plan de travail fariné, étaler la pâte à l'aide d'un rouleau à pâtisserie – prévoir au moins 0,5 cm d'épaisseur.

La positionner dans un plat.

2 Les pommes

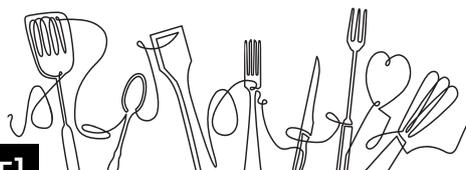
Éplucher les pommes et les couper en lamelles (pas trop fines). Les positionner sur la pâte à votre convenance.

3 La cuisson

Mettre au four à 180° pendant au moins 45 minutes. A la sortie du four, napper la tarte à l'aide d'un pinceau.

Accompagnement

Idéal avec un bon café !


[RECETTE PROFESSIONNELLE]

Les beignets de pomme de terre

Restaurant Le Florès
Rue des boulangers
www.floresyvoire.com



Préparation

Pour 6 personnes
30 minutes
Cuisson | 5 minutes

Ingrédients

- . 1,5 kg de pommes de terre Type Agrida
- . 3 œufs
- . 1 cuillère à soupe de sel
- . 1 cuillère à soupe de muscade moulue
- . 1 cuillère à soupe d'ail semoule
- . ½ cuillère à soupe de poivre moulu
- . 50g. de farine de blé
- . 20g. de persil
- . Huile végétale à friture ou graisse de canard

Accompagnement

Servir avec de la charcuterie locale et salade verte. Un vin rouge léger et sur le fruit de type Mondeuse ou Pinot accompagnera parfaitement votre plat.

1 Les pommes de terre

Éplucher les pommes de terre puis les râper à l'aide d'un robot ou d'une râpe manuelle. Hacher le persil. Dans une grande plaque ou saladier rassembler les pommes de terre râpées, le sel fin, la muscade moulue, l'ail semoule, le poivre moulu, la farine, le persil haché ainsi que les 3 œufs entiers et mélanger le tout.

2 La cuisson

Dans une grande poêle, faire chauffer au choix l'huile végétale ou la graisse de canard. À l'aide d'une cuillère à soupe et d'un bol, former une quenelle à votre convenance entre 35 et 80g, la déposer dans l'huile chaude et l'aplatir légèrement afin de donner la forme au beignet. Faire cuire des deux côtés jusqu'à coloration dorée puis débarrasser sur un papier absorbant.

3 Le service

Servir aussitôt après cuisson ou réchauffer le tout soit au four à 180° pendant 5 minutes ou encore 1 minute à la friteuse.

RECENSEMENT JEUNE CITOYEN**Vous venez d'avoir 16 ans?**

Faites-vous recenser!

L'attestation de recensement est obligatoire pour toute inscription à des concours, à l'examen du permis de conduire ou encore pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

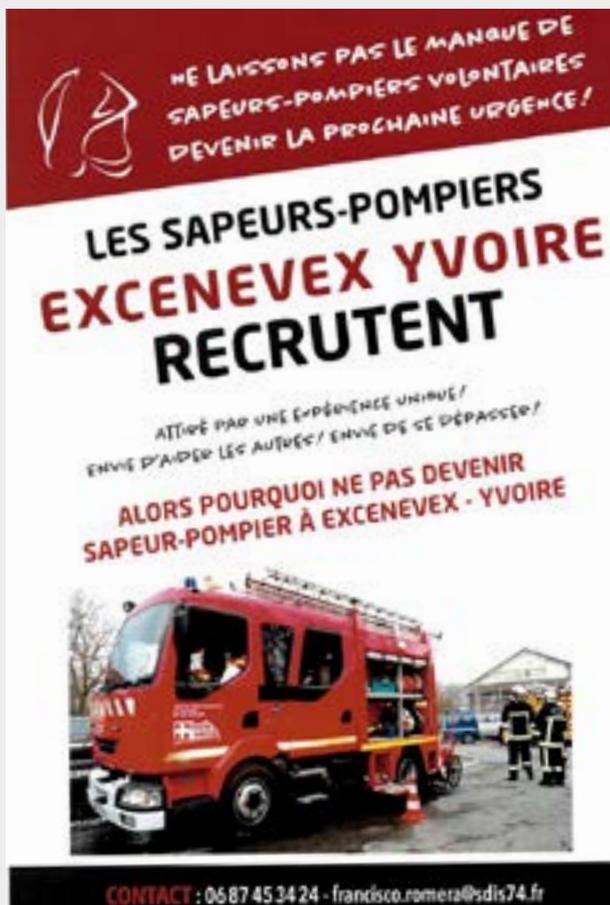
Pour cette démarche, vous devez vous rendre en mairie

Vous êtes de nationalité française, vous devez y aller entre la date de votre anniversaire des 16 ans et la fin du 3e mois suivant.

Si vous venez d'acquérir la nationalité Française et avez moins de 25 ans, vous devez venir avant la fin du 1er mois d'acquisition de la nationalité ou de la notification de celle-ci.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Carte nationale d'identité du parent si c'est lui qui fait la démarche



NE LAISSONS PAS LE MANQUE DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DEVENIR LA PROCHAINE URGENCE!

LES SAPEURS-POMPIERS EXCENEVEX YVOIRE RECRUTENT

ATTIRÉ PAR UNE EXPÉRIENCE UNIQUE / ENVE D'AIDER LES AUTRES / ENVE DE SE DÉPASSER!

ALORS POURQUOI NE PAS DEVENIR SAPEUR-POMPIER À EXCENEVEX - YVOIRE



CONTACT : 06 87 45 34 24 - francisco.romera@sdis74.fr

Naissances*Emilia*Née le 7 janvier 2022
Félicitations,
Madame Aneta DUDA &
Monsieur Rafal SPELAK*Charlie*Née le 29 janvier 2022
Félicitations,
Madame Louisiane DUVERNOIS & Monsieur Romain DEWITTE.*Eden*Né le 31 janvier 2022
Félicitations, Madame Adeline GROSSER &
Monsieur Jacques SCHMITT*Inaya*Née le 19 février 2022
Félicitations, Madame Morganne VALENTIN &
Monsieur David JIMENEZ*Cortez*Né le 11 mars 2022
Félicitations,
Madame Laëtitia BAUD-LAVIGNE &
Monsieur Benoît GARCIA**Mariage**

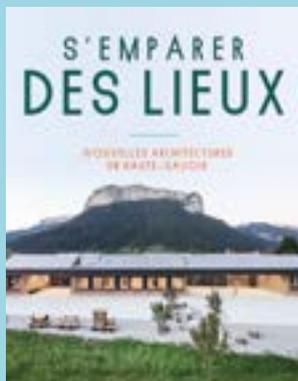
Madame Adeline GROSSER & Monsieur Jacques SCHMITT se sont dit "oui" le 09/04/2022

DécèsMadame Denise QUIBLIER
09/11/2021Monsieur Michel HABICHT
10/12/2021Madame Christiane NOIR
11/01/2022Monsieur René BULLAT
19/03/2022

ÉVÈNEMENTS À VENIR

Avril

À partir du **Samedi 30**
Exposition
"S'emparer des lieux"



(Jusqu'au Vendredi 24 juin)
Ancienne école - place de la mairie

Inauguration
Vendredi 29 | 18h00

Mai

Dimanche 22
Cyclotour du Léman
La course cyclo la plus pittoresque
du Léman

Dimanche 29
Tour de Léman
Marche nordique
Passage à Yvoire à 8h00

Juin

À partir du **Vendredi 3**
Expositions
Grange à la Marie
(Jusqu'en septembre)
Calendrier des artistes p. 28
Rue de l'église

Mardi 21
Sortie des anciens

Vendredi 17
Rallye du Mont Joly
(23e édition)
Rassemblement de voitures
anciennes
Quai Léopold Thorens

Juillet

Vendredi 1er & Samedi 2
Yvoire Jazz Festival



Vendredi 8
Riva Days
Rassemblement de bateaux
d'époque - organisé par le Riva
Club Suisse
Port de plaisance

Jedi 14
Fête nationale
Feux d'artifices & bal organisé
par l'ASLC
Port des pêcheurs

À partir du **Dimanche 17**
(jusqu'au Dimanche 14/08 inclus)
Le petit marché
Producteurs locaux et produits frais
Port des pêcheurs

Samedi 30
Barque La Savoie
Quai Léopold Thorens

Fête du Sauvetage
Port des pêcheurs | Place du Thay

Durant tout l'été

Exposition éphémère
Les abeilles & la nature
Rûche pédagogique, massifs de
plantes et de fleurs
Les remparts

Exposition de Rue
Le Mésoscaphe
Quai Léopold Thorens

Août

Mardi 2 ou Mercredi 3
Les Choeurs de France
(date à confirmer)
Quai Léopold Thorens

Samedi 13
Café Racer
Jean-François Lecureux &
René Guili dédicaceront leurs livres
Quai Léopold Thorens

Samedi 20 & Dimanche 21
Les rêveries vénitiennes
Déambulation de magnifiques
costumés dans le village



Septembre

Samedi 3
La Nyvoirienne
Traversée du lac à la nage
10 ans du label
Géoparc mondial UNESCO

Vendredi 23
La nuit est belle
(3ème édition)
Extinction de l'éclairage

Dimanche 25
Run mate
(4ème édition)
Passage sur Yvoire
entre 1h et 5h du matin

Retrouvez toutes les
animations de l'été :
www.destination-leman.com

L'agenda peut être modifié en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.

■ Les artisans d'Yvoire

Fabrice BAUD-LAVIGNE - Peintre
04 50 72 90 96

**Thierry DAVY - DTH Carrelage
Maçonnerie** | 04 57 26 15 85

**Mathieu DUFLOS - Pêcheur
professionnel** | 06 27 33 07 75

Laurent LEFEBVRE - Électricien
06 62 20 46 46

Remy PEREIRA - Carreleur
04 80 16 11 66
www.pereira-carrelage.fr | 

Vincent PONTILLON
Débouchage canalisation | 07 58 29 35 70

Marie REYNOLDS
Consultante en communication
06 32 08 82 36 | www.onenreparle.fr

TERRE DE VIES - Maraîcher
06 74 75 45 97
contact@terredevies.fr | 

Philippe WILLEMIN - Paysagiste
04 50 72 89 73 | 06 07 41 09 46

■ Beauté, soin

INSTITUT DE BEAUTÉ VILLA CÉCILE
Soins du corps et du visage
Gwenaëlle Duchêne | 06 12 33 12 18

SALON DE COIFFURE AVÉDA - ONGLERIE
04 50 72 27 40 | www.villacecile.com

COIFFURE MAQUILLAGE SUR RDV
Hair Style Make Up Déco
Lou BAUD-LAVIGNE | 06 40 29 84 21 | 

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE
Véronique EHRHART
06 83 57 91 43

■ Pour les enfants

ATELIER ARC EN CIEL
Cours et stages de dessin
Sabine NICOD | 06 72 30 13 20

ÇA SE CULTIVE
Stages Culture & Nature
Géraldine MUZART | 06 26 53 71 00
www.casecultive.com | 

PIANO SCHOOL YVOIRE
Méline CHOUERIDIS
04 50 17 26 80 | 06 61 78 37 14
www.piano-school-yvoire.com

■ Les taxis

ALPES LÉMAN TAXIS
06 74 53 42 65 | 04 50 94 14 77
www.alpeslemantaxi.fr

TAXI MAXIT
06 07 04 00 97 | 04 50 72 35 74
serge.maxit@wanadoo.fr

■ Services de la Mairie

04 50 72 80 36
mairie@yvoire.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00 le mercredi et jeudi

Monsieur le Maire et ses adjoints
sont disponibles sur rendez-vous.

CAPITAINE PORT DE PLAISANCE
04 50 72 83 28 | 06 86 83 08 87

**PARCS DE STATIONNEMENT &
AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE
PUBLIQUE (ASVP)** | 04 50 72 96 72

■ SIVU des écoles

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
8h45-10h30/15h-16h15
Mercredi 9h-12h
04 50 72 88 82
sivu@excenevex-yvoire.fr



■ Bibliothèque (prêt gratuit)

Ouverte le mercredi de 15h à 18h
Et le vendredi de 17h00 à 19h00
Club de lecture : chaque 1er vendredi
du mois à 18h.

■ Office du tourisme Agence postale

04 50 72 80 21
accueil@destination-leman.com
www.destinationleman.com

■ Du 01/04 au 30/06 et du 01/09 au 31/10

Ouvert du lundi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Ouvert le dimanche et jours fériés
de 12h00 à 15h30

■ Du 01/07 au 31/08

Tous les jours de 9h30 à 12h30
et de 14h00 à 18h00

■ Du 01/11 au 31/03

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Ouvert le samedi de 9h30 à 12h15

Le bureau de poste est ouvert aux
mêmes horaires que l'Office de
Tourisme (levée du courrier 9h30).

■ Animaux

ANIMAUX SECOURS | Chats errants
Refuge de l'espoir
Accueil 7/7 et 24/24
04 50 36 02 80
www.animaux-secours.fr

■ Éducation canine

Céline Kung / Agrée OVF et SCAV
06 89 54 98 88
educanin.chablais@yahoo.fr

■ Collecte des ordures ménagères

Lundi et jeudi, y compris si jour férié.
Vous devez vous doter d'un bac pour
cette collecte.

■ Déchetterie

SCIEZ / LEMAN - Chemin de l'Effy
Ouverte de 8h30 à 11h45 & de 13h30
à 17h00 (17h30 entre le 01/04 et le
30/09); **fermée le mardi**, dimanche et
jours fériés.

■ DOUVAINE - Avenue du lac

04 50 94 24 52
Ouverte de 8h00 à 11h45 et de 13h30
à 17h30 (18h00 le mardi) ; **fermée le
jeudi**, dimanche et jours fériés

■ Services extérieurs

THONON AGGLOMÉRATION
04 50 31 25 00
www.thononagglo.fr

MISSION LOCALE JEUNES CHABLAIS
04 50 26 36 97
www.mljchablais.org

FOYER CULTUREL DE SCIEZ
04 50 72 70 47
www.foyculturel-sciez.fr

MJC DOUVAINE
04 50 94 18 94
www.mjc-chablais.com

■ CIAS

(Centre Intercommunal d'Action So-
ciale) 04 50 85 17 57
www.cc-baschablais.com

■ ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DOUVAINE

Jean-François Séchaud
04 50 94 07 77

■ MÉMENTO

GENDARMERIE DOUVAINE
04 50 94 00 09

■ POMPIERS

SECOURS SUR LE LÉMAN : 18 ou 112

URGENCES MÉDICALES : 15

CENTRE ANTI-POISON
04 72 11 69 11



VENDREDI 1ER
SAMEDI 2
JUILLET
2022

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE
www.yvoire.fr